

Règlements et Calendriers 2014

CN MARSOUINS de LANGON
US BAZADAISE NATATION



CN MONTPON MENESTEROL
LES DAUPHINS SARLADAIS
CLUB NAUTIQUE SARLADAIS

CN HAUTE LANDE
P. S. TARUSATE
SN PEYREHORADE
US GRENADE-SUR-ADOUR
US POUILLON

ESPERANCE SERRES-CASTET
CN CAMBO
ELKAR 64 HASPARREN
S.A MAULEONAIIS OMNISPORTS
BIDACHE
AS BARETOUS
MORLAAS NATATION



SOMMAIRE

Page 2 :	Sommaire
Page 3 :	Edito de Michel Sauget - <i>Secrétaire général de la FFN</i>
Page 4 :	Edito de Lionel Horter – <i>Directeur Technique National</i>
Page 5 :	Arrêté d'interdiction de transport enfants le 2 août 2014
Page 7 :	Désignation des jurys et règlements techniques
Page 12 :	Règles d'engagement via la gestion informatique ExtraNat
Page 14 :	Catégories d'âges 2014
Page 15 :	Statistiques 2013 du Comité d'aquitaine
Page 16 :	Calendrier 2014 natation estivale
Page 17 :	Règlement ENF
Page 19 :	Les trois étapes de l'ENF
Page 24 :	Le Sauv'nage
Page 26 :	Le Pass'Sports de l'Eau
Page 34 :	Le Pass'Compétition
Page 38 :	Formation ENF 1, ENF 2, ENF 3 – Tests Pass'Sports de l'Eau et Pass' ompétition
Page 40 :	Exposé des motifs du programme sportif de natation estivale 2013/2014
Page 42 :	Classement national des clubs d'été 2014 et Socle Institutionnel
Page 43 :	Règlement financier 2014 de la natation estivale
Page 44 :	Coupe régionale des Interclubs Toutes Catégories des clubs d'été 2014
Page 46 :	Coupe régionale Interclubs minimes et moins des clubs d'été 2014
Page 48 :	Championnats d'Aquitaine des clubs de natation estivale
Page 52 :	Programme et grille de temps
Page 53 :	Sélection des Equipes d'Aquitaine
Page 54 :	XVII Coupe de France minimes / cadets des Régions de natation estivale 2014
Page 56 :	Programme et horaires de la coupe de France des Régions 2014
Page 57 :	Meilleures Performances Régionales de Natation Estivale
Page 59 :	Communiqué réglementation sportive combinaison ARENA
Page 60 :	Coordonnées Comités et Clubs

Règlements et Calendriers 2014

Du travail et des ambitions en conséquence



La saison 2011-2012 s'est achevée pour la natation française de la meilleure des manières. Les résultats enregistrés à Londres en natation course sont historiques et la natation française a confirmé sa place au sein des meilleures nations mondiales.

Ces résultats ne sont pas dus au hasard, ils ne sont que le fruit du travail et de l'investissement des nageurs et de leur entourage. Toute la Natation peut s'enorgueillir de telles performances, chacun à son niveau a pu participer à l'épanouissement de nos champions et doit être fier de cette réussite.

La politique sportive de la Fédération, la mise en place de programmes adaptés, l'organisation de l'encadrement fédéral, le suivi des comités régionaux et l'investissement des clubs ont concouru à cette réussite. Que chaque acteur en soit remercié !

Il importe maintenant de faire fructifier ces résultats et :

- de conserver pour la natation course le niveau atteint et permettre l'épanouissement de nouveaux talents ;
- de confirmer les résultats continentaux pour le plongeon ;
- de gravir les quelques marches qui manquent en eau libre pour accéder aux plus hautes récompenses ;
- de stabiliser les effectifs de l'équipe de ballet en natation synchronisée pour pouvoir prétendre aux podiums européens ;
- de retrouver pour le water-polo une dynamique de succès qui fait défaut aujourd'hui.

Beaucoup de travail en perspective !

Une olympiade s'est terminée, une nouvelle commence

Une nouvelle équipe dirigeante, un nouveau Directeur Technique National, de nouvelles échéances, de nouveaux enjeux, de nouveaux projets, de nouvelles ambitions... et une motivation toujours intacte !

Les programmes sportifs de la Fédération Française de Natation ont été adoptés à l'Assemblée générale de Dunkerque en avril 2012 et sont en application depuis la rentrée de septembre dernier. Le plan « Rio 2016 » a déjà presque un an d'existence et a fait l'objet depuis sa mise en œuvre d'une analyse approfondie de la part des techniciens et membres des commissions fédérales afin de présenter dans ce document l'ensemble des programmes et règlements amendés en fonction des quelques imperfections relevées.

La saison 2012-2013 était la saison de transition et les modifications apportées aux programmes sportifs pour la prochaine saison restent minimes et ne font pas l'objet de bouleversements notoires.

Cet « Annuel Règlements » est le document indispensable pour les dirigeants, entraîneurs, éducateurs, officiels et sportifs. C'est lui qui va permettre la compréhension du cheminement de la réflexion et des objectifs à atteindre. Il est l'outil référence pour tout organisateur de compétition et représente le seul document officiel valable pour toutes nos disciplines et validé par l'Assemblée générale.

Chacun doit pouvoir y trouver les réponses à ses questionnements, tant en matière de programme sportif pour toutes les disciplines, de calendrier, de règlement des compétitions ou de tarifs fédéraux.

Son écriture et la relecture qui en est faite représentent un travail colossal et il importe de remercier tous ceux qui ont participé à son élaboration : les Directeurs des disciplines, les membres des commissions fédérales, le Directeur financier et ses collaborateurs, Marc Planche, rédacteur principal du document.

Je vous en souhaite une bonne lecture et adresse à tous mes vœux de réussite pour la saison 2013-2014.

Michel SAUGET
Secrétaire général de la FFN

Règlements et Calendriers 2014

Atteindre l'excellence pour toutes nos disciplines

Les règlements sportifs constituent les outils de la Fédération Française de Natation qui permettent de fixer le cadre de développement de nos cinq disciplines olympiques. Outre les garants de notre bonne organisation, ils permettent de développer et de rendre compréhensible notre activité. Ils sont le lien avec nos clubs et les différents acteurs de notre Fédération.

Ces règlements favorisent également les conditions de la dynamique sportive et de notre réussite au plus haut niveau en définissant les différentes étapes d'accès à la performance. Chaque licencié peut ainsi s'inscrire dans une démarche de performance et se fixer ses propres perspectives de progression.

Dans cette année post-olympique, la réussite de notre discipline phare, la natation course, doit nous inspirer pour trouver les orientations et des solutions nous permettant de développer ensemble les autres disciplines olympiques de la Fédération, de créer ainsi les conditions pour atteindre l'excellence dans chacune d'entre elles.

Un grand merci aux équipes techniques engagées avec détermination avec lesquelles nous bâtissons les succès de demain et à Marc Planche, qui permettent à cet « Annuel Règlements » de nous guider chaque année.

Nos programmes et règlements continueront à accompagner notre engagement au service de notre Fédération et de sa réussite.

Excellente saison 2013-2014 à toutes et à tous.



Lionel HORTER
Directeur technique national

Règlements et Calendriers 2014

ARRETE

Arrêté du 13 décembre 2013 relatif à la journée d'interdiction de transports en commun d'enfants par des véhicules affectés au transport en commun de personnes en 2014

NOR: TRAT1330875A

Publics concernés : entreprises de transport en commun de personnes effectuant des services de transport en commun d'enfants.

Objet : fixation pour l'année 2014 d'une journée d'interdiction de circulation sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier des véhicules affectés au transport en commun d'enfants. Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : l'arrêté reconduit pour l'année 2014 l'interdiction de circulation des véhicules affectés au transport en commun d'enfants sur l'ensemble du réseau routier, à la date où le trafic routier prévisionnel est le plus important.

Références : le présent arrêté peut être consulté sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

Le ministre de l'intérieur et le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche,

Vu le [code de la route](#), notamment ses articles R. 311-1 et R. 411-18 ;

Vu l'arrêté du 2 juillet 1982 modifié relatif aux transports en commun de personnes, notamment son article 2,

Arrêtent :

Article 1

Le transport en commun d'enfants défini à l'article 2 de l'arrêté du 2 juillet 1982 susvisé est interdit sur l'ensemble du réseau routier **le samedi 2 août 2014 de zéro à 24 heures.**

Article 2

Par dérogation aux dispositions de l'article 1er, le transport en commun d'enfants est autorisé à l'intérieur du département de prise en charge et dans les départements limitrophes.

Un justificatif du lieu de prise en charge et du lieu de destination doit se trouver à bord du véhicule et être présenté à toute réquisition des agents de l'autorité compétente.

Le lieu de prise en charge s'entend comme le lieu de départ du groupe d'enfants transporté.

Article 3

Pour l'application de cet arrêté :

- la ville de Paris, les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont considérés comme un seul département ;
- l'aéroport de Roissy - Charles-de-Gaulle est considéré comme faisant partie des départements suivants : le Val-d'Oise, la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne ;
- l'aéroport d'Orly est considéré comme faisant partie des départements suivants : le Val-de-Marne et l'Essonne ;
- pour les autocars en provenance ou à destination d'un autre Etat, est considéré comme département de prise en charge du groupe d'enfants, le département frontalier d'entrée sur le territoire national, ou de sortie du territoire national.

Article 4

Les dispositions du présent arrêté ne font pas obstacle au pouvoir conféré au préfet de décider, en cas d'urgence, notamment en termes de sécurité, de dérogations exceptionnelles.

Règlements et Calendriers 2014

Article 5

Le délégué à la sécurité et à la circulation routières au ministère de l'intérieur et le directeur des services de transport au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 13 décembre 2013

Le ministre délégué

auprès du ministre de l'écologie,

du développement durable et de l'énergie,

chargé des transports,

de la mer et de la pêche,

Pour le ministre et par délégation,

Le directeur des services de transport,

T. Guimbaud

Le ministre de l'intérieur,

Pour le ministre et par délégation :

L'adjoint au délégué à la sécurité

et à la circulation routière,

H. Prévost

Règlements et Calendriers 2014

Précisions concernant la désignation des jurys et l'application des règlements techniques Pour le départ et le chronométrage

Désignation des jurys

- **1 - En règle générale, pour toutes les compétitions, la désignation du jury est de la responsabilité de l'instance organisatrice :** le club, le district, le comité départemental ou le comité régional.

L'organisateur doit respecter les règles fixées par la Fédération Française de Natation, en particulier :

- en confiant les charges de juge-arbitre, starter et juge de nages à des officiels A, celles d'inspecteur de virages, inspecteur chef de virages, juge à l'arrivée à des officiels A ou B, et celles de chronométreurs à des officiels A, B ou C ;
- en constituant le jury avec un nombre suffisant d'officiels permettant de tenir correctement tous les postes et spécifiquement pour le chronométrage (cf. les dispositions particulières ci-après) ;
- en constituant un jury d'appel qui statuera sur les réclamations qui pourront lui être soumises après rejet par le juge-arbitre.

- **2 - Pour les principales compétitions inscrites au calendrier national, les juges-arbitres et starters sont désignés par la FFN.** Ils sont choisis parmi ceux inscrits sur les listes FINA, FFN pour la saison en cours (à consulter sur le site Internet de la FFN).

Liste des compétitions concernées : championnats de France en bassin de 25 m, championnats de France des maîtres en bassin de 25 m, championnats de France Élite, Coupe des régions - Trophée Jean-POMMAT, finale du Trophée national Lucien-ZINS, championnats de France des Maîtres en bassin de 50 m, championnats de France minimes, championnats nationaux 16 ans et plus.

En outre, pour certaines d'entre elles, des officiels inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours sont associés au jury constitué par l'organisateur dans le cadre du dispositif fédéral de formation des officiels.

- **3 - Pour certaines compétitions inscrites au calendrier national et organisées par les interrégions, les juges-arbitres et starters (dans la mesure du possible) sont désignés par le conseil de l'interrégion parmi ceux inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours.**

Liste des compétitions concernées : championnats interrégionaux en bassin de 25 m, championnats de Nationale 2 d'hiver et d'été.

- **4 - Pour la meilleure poule organisée par chaque comité régional lors des championnats nationaux interclubs, le juge-arbitre est désigné par le conseil de l'interrégion parmi ceux inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours. Il organise les permutations afin que ces poules soient arbitrées par un juge-arbitre d'un autre comité régional de l'interrégion.**

Le comité régional est responsable :

- des vérifications préalables à l'enregistrement des engagements des équipes conformément au programme sportif ;
- du traitement de la compétition et de la production du programme et des résultats, dans le respect du règlement ;
- de l'organisation générale de la compétition ;
- de la mise à disposition d'un jury complet ;
- de la désignation du jury d'appel qui statuera sur les réclamations qui pourront lui être soumises après rejet par le juge-arbitre.

Le juge-arbitre est le garant de la régularité de la compétition. Il est responsable :

- du respect du programme et des règles d'engagements ;
- du respect des règlements sportifs de la FFN et des règles techniques de la FINA et des dispositions particulières de la FFN (règle des deux départs) ;
- du fonctionnement du jury (disqualification, chronométrage...) ;
- de l'instruction des réclamations ;
- de la validation des résultats (classement, temps et saisie des codes informatiques pour les disqualifications, forfaits...) ;
- le cas échéant, de l'établissement d'un rapport pour rendre compte des difficultés techniques ou organisationnelles rencontrées lors de la compétition et adressé à la FFN et au DTN par le comité régional.

Application des règles techniques

Conformément au règlement intérieur de la Fédération Française de Natation (voir chapitre Règlements sportifs),

Règlements et Calendriers 2014

toutes les compétitions se déroulent suivant les règlements sportifs de la FINA sauf dispositions particulières prévues par la FFN.

Ce règlement FINA, complété des commentaires d'application et des dispositions particulières à la FFN, est repris dans un document disponible en téléchargement sur le site Internet de la FFN.

Ci-après, les dispositions particulières prises par la FFN pour la règle des départs et l'organisation du chronométrage.

Les départs (article SW 4)

■ Cas des compétitions individuelles

Application de la règle FINA, c'est-à-dire pas de faux départ autorisé pour les nageurs de catégories benjamins et au-dessus, quel que soit le type de compétition : animation, qualificative ou de référence.

Exception pour les compétitions de nageurs avenirs et poussins, où un faux départ est autorisé quel que soit le type de compétition : animation, qualificative ou de référence.

■ Cas des compétitions par équipes

Pour toutes les compétitions par équipes inscrites au programme fédéral, un faux départ est autorisé. La règle dite de « deux départs » est applicable (rappel pour le starter ou juge-arbitre) aux compétitions par équipes organisées par les clubs ou les comités départementaux et régionaux ou inscrites au programme fédéral.

Remarque : une épreuve de relais nagée lors d'une compétition individuelle doit être considérée comme une épreuve individuelle.

Chronométrage et classement

■ Chronométrage manuel

Tout moyen de chronométrage manœuvré par un officiel (mise en marche et arrêt) est considéré comme chronomètre manuel. Le chronométrage manuel est fait par des chronométreurs (1 à 3) nommés ou approuvés par la Fédération (officiels C, B ou A).

Chaque chronométreur doit démarrer son chronomètre au signal de départ et doit l'arrêter lorsque le nageur de son couloir a achevé la course. Les chronométreurs peuvent être chargés d'enregistrer les temps à des distances intermédiaires.

■ Dispositif de chronométrage semi-automatique

Tout moyen de chronométrage dont le démarrage est provoqué automatiquement par le signal de départ du starter et l'arrêt par un bouton-poussoir manœuvré par un chronométreur est considéré comme chronométrage semi-automatique.

En secours du chronométrage automatique, un équipement semi-automatique peut être utilisé. Dans ce cas, un seul chronométreur est nécessaire pour l'officialisation des temps ainsi enregistrés.

■ Dispositif de chronométrage automatique

Tout moyen de chronométrage dont le démarrage est provoqué automatiquement par le signal de départ du starter et l'arrêt par le nageur en actionnant la plaque de touche équipant l'extrémité du bassin est considéré comme un chronométrage automatique.

■ Ordre d'utilisation des dispositifs de chronométrage

En cas de panne de l'équipement automatique, ou si une faute de cet équipement apparaît clairement, ou si un nageur n'a pas actionné l'équipement, le temps enregistré par l'équipement semi-automatique pourra être retenu en priorité avant de retenir les décisions des juges et les temps des chronométreurs.

■ Essai des chronomètres

Lors de la réunion technique du jury qui précède chaque compétition, le juge-arbitre organise un essai des chronomètres d'une durée minimale de 10 minutes. L'écart maximum autorisé par rapport au temps moyen est de 4/10^e en plus ou en moins.

■ Disposition pour l'application des règles de chronométrage

L'application rigoureuse du règlement de la FINA n'est pas possible pour toutes les compétitions organisées dans le cadre des programmes des clubs, comités départementaux ou régionaux.

Toutefois, afin d'assurer un niveau de qualité minimum adapté aux différents types d'épreuves, il a été décidé de compléter le règlement FINA pour préciser les conditions minimales d'organisation demandées par la FFN (cf. tableau ci-après).

Ainsi, il est prévu dans certains cas de limiter à deux le nombre de chronométreurs. Dans ce cas, la détermination du temps officiel est soumise à la règle suivante : pour les compétitions ne nécessitant pas la présence de trois (3) chronométreurs par ligne, et lorsque deux (2) chronométreurs sont affectés à une ligne, le temps officiel sera le temps moyen arrondi au centième inférieur.

Exemple 1 : Tp 1 = 1:04.55 - Tp 2 = 1:04.56 à Tp off = 1:04:55.

Règlements et Calendriers 2014

Exemple 2 : Tp 1 = 1:04.55 - Tp 2 = 1:04.57 à Tp off = 1:04:56.

À noter qu'il s'agit de préciser les conditions minimales pour l'organisation des compétitions. Les temps officiels ainsi déterminés ne pourront, le cas échéant, être retenus comme record ou meilleure performance que s'ils respectent les conditions définies dans le règlement du niveau concerné (règlement intérieur FFN, règlement de l'interrégion, règlement intérieur du comité régional, règlement intérieur du comité départemental).

Type de compétition	Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
Compétition de niveau national Compétition de référence nationale (*)	Chronométrage automatique, avec doublage semi-automatique (un bouton poussoir) et secours temps manuel (un chronométrateur) Pas de juge à l'arrivée <i>(*) Pour les championnats régionaux d'été en bassin de 50 m, il est possible, à titre exceptionnel et après accord préalable de la DTN, d'utiliser un chronométrage semi-automatique sous réserve de disposer de trois chronométrateurs (boutons poussoirs)</i>	Temps déterminés selon la règle FINA SW 11.1 (utilisation d'équipement automatique) S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie (fonctionnement défectueux ou plaque non actionnée par le nageur) dans les temps automatiques ainsi relevés, alors prise en compte du temps semi-automatique (SW 13.3 : temps semi-automatique) pour les seuls nageurs concernés Le temps manuel est utilisé lorsqu'il y a une anomalie ou une panne simultanée de l'équipement automatique ou semi-automatique Cela peut concerner une ou plusieurs lignes, voire une série entière	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre
Interclubs toutes catégories	Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale ou, par défaut, semi-automatique (sous réserve d'utilisation des trois boutons poussoirs) Dans le cas contraire, les résultats seront rejetés	Temps déterminés selon la règle FINA SW 11.1 (utilisation d'équipement automatique) S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie (fonctionnement défectueux ou plaque non actionnée par le nageur) dans les temps automatiques ainsi relevés, alors prise en compte du temps semi-automatique (SW 13.3 : temps semi-automatique) pour les seuls nageurs concernés Le temps manuel est utilisé lorsqu'il y a une anomalie ou une panne simultanée de l'équipement automatique ou semi-automatique Cela peut concerner une ou plusieurs lignes voire une série entière	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre
Compétition de référence interrégionale	Trois chronométrateurs manuels par ligne Un ou deux chronométrateurs « volants » Pas de juge à l'arrivée	Temps déterminés selon la règle FINA : SW 11.3.1 (deux temps identiques), SW 11.3.2 (temps intermédiaire), SW 11.3.3 (temps moyen si deux chronomètres en fonctionnement) À noter que si le remplacement d'un chronométrateur est effectué pendant la course, le temps officiel sera le temps intermédiaire Si la panne ou l'anomalie est constatée à l'arrivée, le temps officiel sera le temps moyen des deux chronométrateurs restants	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Compétition régionale ou départementale</p>	<p>Deux chronomètres par ligne, plus deux chronomètres « volants » pour les deux premiers ou pour permettre un remplacement lors d'une panne ou d'une absence momentanée d'un chronomètre d'une ligne</p> <p>Ils pourront également être affectés comme troisième chronomètre à la demande d'un responsable de club ou du juge-arbitre si la réalisation d'un record est envisagée</p> <p>Pour juger l'arrivée : un juge à l'arrivée désigné ou, à défaut, le juge-arbitre</p>	<p>Temps moyen si deux chronomètres ou temps déterminé selon la règle FINA si trois chronomètres</p> <p>À noter que si le remplacement d'un des deux chronomètres est effectué pendant la course, le temps officiel sera le temps moyen ; si la panne ou l'anomalie est constatée à l'arrivée, le temps officiel sera soit le temps moyen des deux chronomètres restants soit l'unique temps mesuré</p> <p>S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie dans les temps relevés, le juge-arbitre détermine alors, pour les seuls nageurs concernés, et en tenant compte de tous les éléments à sa disposition (temps et avis du juge à l'arrivée), les temps officiels</p>	<p>Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre (temps mesurés ou temps corrigés)</p>
Type de compétition	Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Compétition d'animation de niveau départemental et inférieur</p>	<p>Un chronomètre par ligne, plus deux chronomètres « volants » pour les deux premiers ou pour permettre un remplacement lors d'une panne ou d'une absence momentanée d'un chronomètre d'une ligne</p> <p>Pour juger l'arrivée : un juge à l'arrivée désigné ou le juge-arbitre</p>	<p>Temps mesuré (temps unique ou temps moyen selon la ligne) sous réserve que le résultat ainsi déterminé soit cohérent avec l'ordre d'arrivée défini par l'officiel chargé de contrôler l'ordre d'arrivée</p> <p>S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie dans les temps relevés, le juge-arbitre détermine alors, pour les seuls nageurs concernés, et en tenant compte de tous les éléments à sa disposition (temps et avis du juge à l'arrivée), les temps officiels</p>	<p>Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre (temps mesurés ou temps corrigés)</p>

Les temps enregistrés par chaque chronomètre doivent être inscrits sur la fiche de course, puis le temps officiel reporté dans la zone prévue à cet effet.

Le temps moyen est arrondi au centième inférieur en cohérence avec les articles SW11.2 « ...lorsque le chronométrage au 1/1000^e de seconde est disponible, le troisième chiffre ne doit pas être enregistré ou utilisé pour déterminer le temps... » et SW 11.3.3 « Avec seulement deux (2) des trois (3) chronomètres en fonctionnement, le temps moyen constituera le temps officiel ».

Les disqualifications

Lorsqu'une disqualification est prononcée, il est recommandé de l'annoncer au micro, immédiatement après la fin de la course et avant le départ de la course suivante, pour en informer le nageur et son encadrement.

Cette annonce vise d'une part à informer sans délai le nageur (et/ou à son entraîneur) afin de lui permettre, s'il le souhaite, de demander des explications au juge-arbitre et, le cas échéant, faire appel au jury d'appel dans le respect des délais (en principe 30 minutes après la course), d'autre part à informer le public et les autres participants pour le suivi et la compréhension des résultats.

Règlement intérieur des compétitions

■ Principe sur les engagements

Seul un club peut proposer un engagement au nom de l'un de ses membres via la gestion extraNat. Aucun engagement et aucun règlement des engagements ne seront pris sur place.

Réunion technique (la veille de la compétition)

■ Matériels nécessaires

- Une salle permettant d'accueillir l'ensemble des représentants des clubs participants.
- Un vidéoprojecteur.

■ Déroulement

- Accueil par l'organisateur et par le président de la région (ou de son représentant).
- Accueil du représentant de la Fédération et présentation du secrétariat technique avec le superviseur général.
- Présentation de la structure et du plan de circulation du bassin.

NATATION ESTIVALE

Règlements et Calendriers 2014

- Présentation du jury par le juge-arbitre.
- Présentation technique de la compétition : statistiques de la compétition, rappels réglementaires, précisions sur les modalités de sélection pour les équipes de France ou d'autres équipes nationales (le cas échéant).
- Information sur l'ouverture du bassin en amont et en aval de la compétition.
- Questions/réponses.
- Déclaration des forfaits.

Pendant la compétition

- Prévoir un lieu unique pour accueillir le chronométrage (deux personnes) et le secrétariat technique (deux personnes).
- Prévoir une table technique pour les membres de la Direction Technique Nationale (le cas échéant).
- Mise à disposition d'une connexion internet.
- Distribution des résultats papier à la table technique, au fur et à mesure du déroulement des épreuves.
- Déclaration des forfaits
- Modification et confirmation des relais.
- Les recommandations au micro pour les besoins d'échauffement avant les épreuves et la récupération après chaque réunion.

Modalités concernant la participation des nageurs handisports dans les compétitions fédérales

Dans le cadre de l'intégration des personnes en situation de handicap et licenciées à la FFH, les présents règlements sont appliqués en s'adaptant au handicap et aux capacités du compétiteur.

Cela implique le respect des principes et des modalités de la réglementation sportive, dans leur intégralité, sauf à adapter leur application à la spécificité des aptitudes et désavantages liés à la situation de handicap de la personne.

La collaboration entre la FFN et la FFH définit au mieux pour chaque type de compétiteurs l'application spécifique liée à la situation de handicap.

Règles d'engagements via la gestion informatique extraNat

En raison de la mise en exploitation de l'interface extraNat pour les engagements et du logiciel extraNat-pocket pour le traitement des compétitions, l'intégralité du programme fédéral sera traitée, des engagements à l'intégration sur le site web FFN, sans oublier la phase du traitement de la compétition, via cette gestion informatisée.

Planification des échéances pour la procédure des engagements :

Via l'application extraNat, chaque institution (FFN, comités régionaux, comités départementaux, clubs) déclare dans un premier temps les compétitions placées sous son autorité.

• Au nom de la FFN

- Championnats de France minimes ;
- Championnats de France cadets ;

• Au nom des comités régionaux

- Coupe interclubs minimes et moins;
- Coupe Interclus Toutes Catégories;
- Championnats régionaux 25 m;
- toutes les autres compétitions spécifiques institutionnelles du comité régional inscrites officiellement à son calendrier (avenir, poussins, critères régionaux, critères départementaux, etc.).

**Selon le format d'organisation locale, il y a possibilité de déléguer la déclaration des compétitions aux comités départementaux, à charge du comité régional de coordonner l'ensemble des organisations.*

Principes et planification de l'échéancier des engagements via l'interface extraNat

Toutes les compétitions gérées par extraNat obéissent aux mêmes principes en ce qui concerne la procédure de l'échéancier :

- quinze jours d'ouverture des droits pour les propositions d'engagements ;
- un jour de contrôle par l'institution en charge de la compétition des engagements ;
- sept jours de publications de la liste des engagements (start-list).

Selon ce compte à rebours, à J – 12, les droits d'engagements sont ouverts ; à J – 4, fermeture des droits d'engagements ; à J – 3, publication de la liste des engagés ; J – 1 pour les compétitions nationales, réunion technique à l'issue de laquelle les engagements sont centralisés (forfaits) puis édition de la liste de départ et le programme des séries.

Pour les compétitions où les nageurs sont qualifiés (championnats de France en bassin de 25 m, finale du Natathlon), les clubs ayant des qualifiés devront confirmer ou infirmer leur participation sur chacune des courses où ils sont retenus et selon les mêmes échéances.

Tableau des échéances

Période à partir du 1 ^{er} jour de la compétition	Intitulé
J – 12	Ouverture de la proposition des droits d'engagements
J – 4	Fermeture de la proposition des droits d'engagements
J – 3	Publication de la liste des engagés
J – 1	Réunion technique, déclaration des forfaits, édition de la liste de départ et du programme des séries

Modulation

L'institution qui déclare la compétition a la possibilité de moduler la fin de la période de proposition des engagements de J – 4 J – 2 (J = premier jour de la compétition).

NATATION ESTIVALE

Règlements et Calendriers 2014

■ Remontée des compétitions sur la base fédérale

Une fois la compétition achevée et vérifiée dans ses moindres détails par l'institution responsable, la remontée sur la base extraNat est automatisée. La publication et l'intégration sur le site web FFN est du ressort du service des systèmes d'information. Toute cette procédure est valable pour la natation course, les maîtres et la natation estivale.

Pour les analyses statistiques fédérales, il est demandé aux comités régionaux de permettre la remontée de la totalité des compétitions organisées sur leur territoire quelles que soient les catégories d'âges concernées.

■ Performances d'engagements sur l'espace extraNat

Concernant les compétitions de référence nationale, les engagements ne pourront se faire qu'à partir de la meilleure performance réalisée en bassin de 50 m et enregistrée dans la base fédérale de la saison précédente ou de la saison en cours.

**La liste des engagés n'est pas actualisée durant la période de J - 3 jusqu'à la réunion technique de la compétition qui est seule habilitée à actualiser cette dernière*

NATATION ESTIVALE

Règlements et Calendriers 2014

Catégories d'âge Saison 2014

	<u>Âge</u>	<u>Année</u>
AVENIR	9 ans et moins	2005 et après
POUSSIN 1	10 ans	2004
POUSSIN 2	11 ans	2003
BENJAMIN 1	12 ans	2002
BENJAMIN 2	13 ans	2001
MINIME 1	14 ans	2000
MINIME 2	15 ans	1999
CADET 1	16 ans	1998
CADET 2	17 ans	1997
JUNIORS 1	18 ans	1996
JUNIORS 2	19 ans	1995
JUNIORS 3	20 ans	1994
SENIORS	21 ans et plus	1993 et avant

NATATION ESTIVALE

Règlements et Calendriers 2014



Comité d'Aquitaine

14 285



Président : **Mme TACHET DES COMBES Hélène**

Nombre de clubs : 71

 Clubs annuels : 54  été : 17

Nouveau club : *A.C Agglomération Périgueux*

Club dissous : -----

 Paiement affiliation CB : 27

Clubs labélisés : 0  clubs ENF : 41

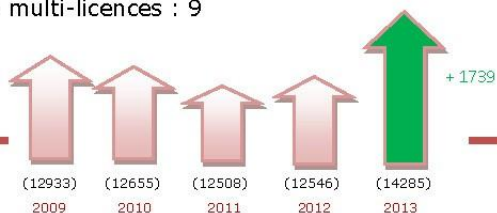
Nombre de nouvelles licences : 5626

Nombre de renouvellements : 7685

Nombre de transferts : 974

Nombre de multi-licences : 9

Top 10			
1	SA MERIGNAC	706	
2	AQUA LONS BARRACUDAS	614	
3	ANDERNOS ESPADONS THALASSA	604	
4	GIRONDINS DE BORDEAUX	567	
5	UNION ST BRUNO BORDEAUX	560	
6	DAUPHINS PALOIS	527	
7	US LE BOUSCAT	511	
8	ESPERANCE SERRES-CASTET	452	
9	ASSOCIATION ORNON NATATION	411	
10	A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX	379	



	 56,14%	 43,86%	10 ans et -	+ de 10 ans	 Été (dont)	Total
Dordogne (24)	557	508	242	823	146	1065
Gironde (33)	4243	3266	1806	5703	221	7509
Landes (40)	615	596	302	909	363	1211
Lot-et-Garonne (47)	424	369	148	645	0	793
2142	2142	1565	1122	2585	1065	3707

								
Dordogne (24)	8	0	0	0	1	0	1	2
Gironde (33)	27	3	8	1	11	0	12	9
Landes (40)	11	1	0	0	0	0	2	1
Lot-et-Garonne (47)	4	0	0	0	0	0	1	0
Pyrénées-Atlantiques (64)	20	0	0	0	2	0	3	1
Total	70	4	8	1	14	0	19	13

NATATION ESTIVALE

Règlements et Calendriers 2014

CALENDRIER 2014 NATATION ESTIVALE

21 Juin	Championnat Départemental 33 - été/hiver	Langon
22 juin	Coupe de Langon des Maitres par équipe 10 mixte et Open	Langon
22 juin	Championnat Départemental 24 - été/hiver	Sarlat
22 juin	Championnat Départemental 40 - été/hiver	Hagetmau
22 juin	Championnat Départemental 64 - été/hiver	Serres-Castet
28 juin	Circuit Avenirs-Poussins 1ère étape matin	Serres-Castet
28 juin	Meeting Sprint - après midi	Serres-Castet
6 juillet	Challenge Dumartin	Grenade
12 juillet	Interclubs Benjamins/Poussins	Salies de Bearn
13 juillet	Challenge de la ville	Sarlat
14 juillet	Challenge Bachère	Pouillon
20 juillet	Challenge des Gaves	Peyrehorade
20 juillet	Challenge de la ville	Bazas
24 juillet	Challenge semi nocturne	Sore
27 juillet	IC Toutes Catégories	Grenade
3 août	Challenge Maxence	Montpon
3 août	Coupe des Landes - Coupe Avenir	Tartas
10 août	IC Minimes et -	Sarlat
14 août	Soirée Avenirs/Poussins en semi nocturne	Langon
16 août	1er tour des Interdépartementaux 24/33	Montpon
16 août	1ère journée des championnats des Landes	Pouillon
16 août	1ère journée des championnats des Pyrénées	Bidache
17 août	2ème tour des Interdépartementaux 24/33	Bazas
17 août	2ème journée des championnats des Landes	Peyrehorade
17 août	2ème journée des championnats des 64	Mauléon
23 août	Championnats Régionaux - Aquitaine	Serres-Castet
24 août	Championnats Régionaux - Aquitaine	Serres-Castet
26 août	Circuit Avenirs-Poussins 2ème étape AM	Cambo
30/31 août	Coupe de France des Régions	Saint Palais
3 Septembre	Soirée ½ fond	Serres-Castet

Les nageuses et nageurs nés en 2004 et 2005 ont l'obligation d'être titulaire du Pass'Compétition pour participer aux différentes compétitions

NATATION ESTIVALE

Règlements et Calendriers 2014

Règlement ENF

PRÉAMBULE

Pour répondre aux enjeux de l'École de Natation Française, nous devons former les nageurs. La Fédération entend par ce terme le développement des capacités motrices, physiques et artistiques... en donnant les moyens à chacun de développer des capacités d'adaptations propices à l'épanouissement des pratiquants et à l'évolution vers le plus haut niveau possible. C'est donc mettre en œuvre une démarche pédagogique pour acquérir les solutions motrices les plus efficaces et adaptées au pratiquant et permettre au Nageur de devenir « acteur » de sa progression.

L'école doit valoriser l'engagement de l'enfant dans une démarche qui tend vers l'excellence. La culture de l'excellence se construit dès le plus jeune âge. La confrontation de l'enfant aux différentes compétences définies dans les tests est un élément majeur structurant la construction du nageur.

Pour cela, un temps d'apprentissage est nécessaire pour permettre à l'enfant de se présenter au passage des tests en situation de réussite. Celle-ci étant une des clés de voûte de l'estime de soi et du désir de progresser. La réussite au test donne l'envie.

C'est pourquoi nos écoles de natation doivent s'emparer du dispositif ENF et adapter leur structuration pour placer nos jeunes enfants dans les meilleures conditions d'apprentissage.

■ L'ENF : un concept de formation

Ce programme est le socle commun d'apprentissage et de découverte de l'ensemble des disciplines de la Fédération. L'enfant qui entre dans nos structures doit pouvoir s'épanouir au travers de la richesse de nos activités. À un âge où la curiosité est exacerbée et où le besoin d'explorer s'impose comme moyen essentiel d'éducation, il s'agit de donner à ces enfants les moyens de satisfaire leurs aspirations au sein de nos clubs.

Le concept de formation de l'ENF s'appuie sur la transversalité des pratiques, chaque discipline de la « Natation » apporte un des éléments essentiels à la construction du nageur. Le plus important est de mettre l'enfant en situation de transformer sa pratique. Ainsi, une formation bien conduite suppose que l'on ne brûle pas les étapes. Cela impose donc que chaque éducateur forme l'enfant pour qu'il soit en capacité de réussir tous les tests. Le « désir » et « l'envie » chez l'enfant sont les moteurs de ses activités. Il ne peut y avoir de construction d'un projet personnel ambitieux sans désir fort. Présenter un enfant à un test sans formation préalable et sans avoir vérifié ses capacités de réussir, c'est ignorer les préjudices que cela engendre auprès de ce jeune.

L'ENF n'est pas une règle mais un concept novateur de formation, ce n'est ni une compétition, ni un élément de statistique, mais bien le franchissement d'étapes qui valident des compétences développées par l'enfant.

L'enrichissement et le développement des habiletés motrices sont possibles grâce à l'utilisation des différentes activités de la Natation. C'est l'objet de la pluridisciplinarité. Par habiletés motrices, nous désignons le niveau de compétences acquis par un pratiquant pour atteindre un but.

Lorsque le pratiquant acquiert une habileté motrice, il n'apprend pas un mouvement mais une solution motrice. Cet apprentissage est possible par la confrontation à des tâches imposant des transformations profondes. Seuls les objectifs constitués de difficultés à résoudre modifient les comportements. Dans les tentatives ultérieures l'enfant révisé, modifie et optimise les solutions motrices déjà trouvées.

L'acquisition d'habiletés motrices fondamentales s'avère nécessaire pour la pratique d'activités physiques et sportives. Un enfant n'ayant pas eu la chance de développer ses habiletés motrices fondamentales peut se heurter à des difficultés au moment de pratiquer une discipline faisant appel à des habiletés plus complexes.

NE PAS CONFONDRE : la « pluridisciplinarité » qui signifie l'étude d'un objet, d'une seule et même discipline par plusieurs disciplines à la fois, et la pratique « multisports » qui constitue à étudier plusieurs disciplines sportives. Une pratique multisports impliquerait de développer la logique interne de chaque discipline. Les tests proposés dans le cadre de l'ENF ne répondent pas à ces problématiques. Sans quoi le test water-polo consisterait à jouer un match, le test natation course serait une épreuve chronométrée, etc.

C'est pourquoi préparer uniquement les tests n'a aucun sens ! Nos écoles de natation doivent favoriser le développement des compétences et des habiletés évaluées dans les tests, en s'appuyant sur l'ensemble des disciplines. Les fondamentaux communs définis dans les tests de l'ENF sont les appuis, le gainage, l'étirement, la coordination, l'alignement, etc. Ce sont des compétences que nous pouvons aisément développer dans nos écoles sans pour autant bénéficier de moyens matériels, humains ou équipements supplémentaires.

NATATION ESTIVALE

Règlements et Calendriers 2014

2013 - 2014 : Une Ecole de Natation Française renforcée.

Au cours de cette olympiade de Rio de Janeiro 2013-2016, chaque nageur licencié au sein de la FFN et né en 2004 et après prendra part à l'ENF.

Pour cette nouvelle olympiade, la Fédération renforce le dispositif de l'ENF en donnant un temps de formation privilégié à tous les jeunes. C'est pourquoi, le développement des habiletés motrices, issues des 5 disciplines, doit être une obligation qui se traduit par l'objectif unique, de la ou les saisons sportives, des enfants de moins de 9 ans. La validation du test ENF2 - Pass'sports de l'eau doit s'envisager par une succession d'étapes d'acquisition des habiletés motrices permettant de réussir les tests : pour cela il est recommandé de ne pas se présenter à plus d'un test à la fois.

ATTENTION : suite à l'Assemblée plénière du CIAA du jeudi 16 mai 2013, la réussite au test ENF2 - Pass'sports de l'eau est désormais soumise à la présentation et la validation, au minimum, de trois tests au choix.

Enfin, à compter de la saison 2013/2014, l'accès au test ENF3 - Pass'compétition sera ouvert uniquement aux nageurs rentrant dans leur neuvième année au cours de la saison sportive (les enfants nés en 2005 pour la saison 2013/2014) et titulaire du test ENF2 - Pass'sports de l'eau.

Pour les 2006 et après : l'Ecole de Natation Française

La Fédération ambitionne de laisser un temps suffisant pour permettre à l'enfant de se former aux problématiques sécuritaires liées à leur activité (ENF1 - Sauv'nage) et à une construction plus élaborée du nageur à partir de la multiplicité des situations pédagogiques. Celles-ci permettront un enrichissement indispensable à l'adaptation permanente du nageur au milieu aquatique et aux situations qu'il sera amené à rencontrer dans sa future pratique (ENF2 - Pass'sports de l'eau). Qui sait aujourd'hui comment s'y prendra un nageur pour conquérir un titre majeur dans l'avenir ?

Les comités régionaux sont invités à accompagner les clubs et les départements dans la formation des éducateurs autour de la thématique de la pluridisciplinarité. Dans cette optique, il est proposé aux régions, en partenariat avec les départements, de coordonner l'organisation d'un programme de plusieurs demi-journées d'animation à vocation pluridisciplinaire. Le programme de ces demi-journées devra permettre de développer l'ensemble des habiletés motrices contenues dans les cinq disciplines de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau : natation course, water-polo, natation synchronisée, plongeon et nage avec palmes.

Parallèlement, la Fédération proposera à partir de septembre 2013, des outils pédagogiques permettant à chaque comité régional d'accompagner les structures dans cette démarche de l'ENF renforcée.

En résumé, pour cette catégorie d'âge le programme sportif est exclusivement bâti autour de l'Ecole de Natation Française. Ainsi nous nous donnons un temps de formation indispensable à la construction complexe du futur Nageur.

Pour les 2005 et avant : approche de la compétition

L'engagement aux épreuves du test ENF3 - Pass'compétition pour la saison 2013-2014 devient possible à compter du 16 septembre 2013 aux conditions suivantes :

- Je suis né (e) en 2005.
- Je suis titulaire du test ENF2 - Pass'sports de l'eau (au moins 3 disciplines).

Il ne sera pas possible de prendre part à une compétition officielle ou non (prise de temps) sans être titulaire du test ENF3 - Pass'compétition dans la discipline de son choix.

NATATION ESTIVALE

Règlements et Calendriers 2014

LES TROIS ÉTAPES DE L'ÉCOLE DE NATATION FRANÇAISE

■ **La première étape**, l' « ENF1 - Sauv'nage » - Garantir la sécurité des pratiquants. Cette première étape permet d'acquérir les compétences minimales pour assurer sa propre sécurité dans l'eau et une maîtrise des fondamentaux.

À ce niveau, il est essentiel de préparer l'étape suivante (l'ENF2 - Pass'sports de l'eau) par l'exigence des objectifs visés. Apprendre à ne pas se contenter du minimum est une culture, une éducation qui favorise l'apprentissage de l'exigence.

■ **La deuxième étape**, l' « ENF2 - Pass'sports de l'eau » - Enrichir et capitaliser les habiletés motrices. Cette seconde étape certifie l'acquisition de compétences sportives diversifiées à travers la pluridisciplinarité.

Cette étape certifie l'acquisition de compétences complexes intégrées dans des environnements différents. L'exigence réclamée dans une discipline favorise son transfert dans une autre discipline.

■ **La troisième étape**, l' « ENF3 - Pass'compétition », propre à chaque fédération. Cette troisième étape garantit à son titulaire la capacité de se confronter aux autres, connaissance de la règle, maîtrise de toutes les techniques lui permettant de se confronter à « armes égales ».

Il s'agit ici de ne pas confondre confrontation et performance. Cette dernière notion étant une expression intime de la personne.

Le cahier des charges ENF remis aux clubs qui sollicitent l'agrément ENF fournit les éléments utiles pour garantir le bon déroulement de leurs actions, dans un cadre identique et conforme à l'esprit du concept. Il s'agit, entre autres, de garantir pour chaque titulaire d'un test de l'ENF d'une égalité de traitement et de jugement lors du passage des tests quelle que soit son appartenance fédérale.

1 - Conditions d'agrément « École de Natation Française » (ENF)

Sont concernées :

- toute association affiliée à la Fédération Française de Natation ou à une des fédérations membres du CIAA qui souhaite adhérer au principe de l'ENF.

Les conditions :

- avoir renseigné et signé le formulaire de demande d'agrément et l'avoir envoyé à la fédération via le comité régional ;
- être à jour de l'affiliation ;
- s'engager à avoir au moins une personne titulaire de la qualification d'évaluateur ENF1, pour le test ENF1 - Sauv'nage.

L'agrément est délivré pour l'année sportive en cours, et renouvelé chaque année par tacite reconduction si les conditions requises par le cahier des charges sont respectées.

La FFN peut ne pas renouveler l'agrément en cas de manquement entraînant une incidence négative sur la crédibilité de la démarche. Les fédérations membres du Conseil Interfédéral seront informées de la décision.

2 - Formation des évaluateurs ENF de la FFN

Les compétences des acteurs ne sont pas remises en cause, elles sont utilisées. La formation des « évaluateurs ENF » vise à présenter le dispositif, la philosophie, et établir une cohérence entre les acteurs de toutes les fédérations mais aussi au sein de notre fédération.

L'évaluation de l' « ENF1 - Sauv'nage et de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau » est réservée aux « éducateurs », car à ce niveau la compétence pédagogique est essentielle.

L' « ENF3 - Pass'compétition », propre à chaque fédération du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA), concerne l'entrée dans la compétition, les officiels intègrent le dispositif comme « évaluateur » dans la discipline où ils officient. À ce stade, les officiels peuvent intégrer le dispositif comme « évaluateur ENF3 » selon les conditions définies dans le profil des évaluateurs ENF3 et après avoir suivi la formation correspondante.

Pour obtenir leur qualification, les évaluateurs ENF et les assistants évaluateurs ENF ont obligatoirement suivi les formations correspondantes. Les candidats doivent être licenciés à la Fédération Française de Natation.

■ Profil des assistants évaluateurs ENF

Toute personne licenciée, sans qualification minimum requise, qui souhaite, sous la responsabilité d'un évaluateur, participer au dispositif ENF et ayant suivi la formation « d'assistant évaluateur » correspondante. Il a en charge un atelier ou l'évaluation d'une tâche.

■ Profil des évaluateurs ENF1 et ENF2

Les licenciés, majeurs, exerçant une mission d'éducateur de la « Natation », titulaires d'un diplôme fédéral FFN correspondant (BF1 pour l'ENF1, BF2 pour l'ENF2) ou titulaires d'un diplôme professionnel délivré par l'État.

Les personnes ayant obtenu une certification ENF1 ou ENF2 au sein d'une fédération du CIAA et licenciées à la FFN. Les évaluateurs sont responsables ; ils engagent leur signature. Ils sont garants de la bonne mise en œuvre du

Règlements et Calendriers 2014

dispositif et sont chargés de s'assurer de la compétence des personnes qui évaluent, de leur rappeler les consignes liées à l'évaluation et le sens de leur mission.

■ Profil des évaluateurs ENF3

Les licenciés, majeurs, exerçant une mission d'enseignement de la « Natation », titulaires du brevet fédéral 3 ou titulaires d'un diplôme professionnel délivré par l'État.

Les officiels A de natation course pour l'ENF3 NC ; les officiels A water-polo pour l'ENF3 WP ; les officiels D de natation synchronisée pour l'ENF3 NS, les officiels pour les autres disciplines.

Les sessions de formations ENF1 et ENF2 font l'objet de formations distinctes.

Hormis les officiels, les candidats aux qualifications ENF2 et ENF3 doivent posséder la certification sous-jacente et avoir participé à deux sessions de passage de tests ENF au moins pour postuler.

Les officiels évaluateurs ENF3 ne peuvent évaluer que l'ENF3 - Pass'compétition de la discipline concernée par leur certification ENF3.

■ Numéro d'identifiant ENF

À l'issue des séquences de formation ENF, les évaluateurs et assistants évaluateurs sont certifiés ENF et se voient délivrer un numéro d'identifiant ENF (cf. annexe) par l'organisme de formation.

Le Comité régional de natation ou l'École Régionale de Formation des Activités de la Natation (ERFAN) du lieu de formation enregistre les résultats de la formation sur le logiciel extraNat de la FFN.

Lors de la validation des tests ENF, ce numéro est apposé sur les livrets pratiquants et le diplôme correspondant par le ou les évaluateurs présents.

Règlements et Calendriers 2014

ORGANISATION GÉNÉRALE D'UNE SESSION DE PASSAGE DE « TESTS ENF »

1 - Conditions d'organisation pour la FFN

- L'ENF1 - Sauv'nage peut être organisé, sous la responsabilité d'un club FFN agréé ENF possédant au moins un titulaire de la formation d'évaluateur ENF1. Les organisations doivent être déclarées au Comité départemental qui peut dépêcher un délégué.

Information : L'ENF1 - Sauv'nage est admis par le Conseil Interfédéral des Sports Nautiques comme un test de « savoir nager » suffisant pour pratiquer les activités du nautisme. De même, le test de l'ENF1 - Sauv'Nage est reconnu par l'arrêté du 25 avril 2012 (NOR MENV1221832A) pour pratiquer les activités aquatiques et nautiques.

- L'organisation de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau est de la responsabilité du Comité départemental. Il peut être organisé par celui-ci ou confié à un club agréé ENF possédant au moins un titulaire de la formation d'évaluateur ENF2. Le passage de test se déroule sous la responsabilité et en la présence d'un représentant du Comité départemental ou régional de la FFN, lui-même titulaire de l'évaluateur ENF2.

Rappel : L'ENF2 - Pass'sports de l'eau est admis en équivalence du test technique préalable à l'entrée en formation du brevet professionnel jeunesse et sports des activités aquatiques et de la natation (BP AAN), la stricte application des conditions d'obtention du test participe à sa crédibilité.

- L'organisation de l'ENF3 - Pass'compétition est de la responsabilité du Comité régional. Il peut être organisé par le Comité régional ou départemental. Le passage de test se déroule sous la responsabilité et en la présence d'un représentant du Comité régional de la FFN, lui-même titulaire de l'évaluateur ENF3.

2 - Modalités d'organisation de l'ENF1 - Sauv'nage de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau et de l'ENF3 - Pass'compétition

2.1. Le rôle de l'évaluateur

- Il est responsable et garant du déroulement de la session.
- Il encadre les assistants et vérifie leur compétence à juger.
- Il atteste la réussite aux tests et signe les livrets pratiquants.
- Il engage sa signature.

2.2. Le rôle de la structure agréée ENF

- Elle a en charge l'organisation administrative et matérielle des sessions.
- Elle est garante du respect des conditions de passage des tests.
- Elle enregistre les résultats de la session de passage de tests sur le logiciel extraNat de la FFN.

2.3. Les tests ENF

L'ENF1 - Sauv'nage

- Le nageur doit réussir l'ensemble des huit tâches dans l'ordre et dans la continuité.
- Pour les non-valides, des consignes particulières d'application du test sont proposées et présentées dans la grille d'évaluation concernée.
- A minima, la présence d'un évaluateur ENF1 est obligatoire.

L'ENF2 - Pass'sports de l'eau

- Le nageur n'est pas tenu de passer l'ensemble du test au cours d'une même session.
- Une session peut comporter un seul des cinq tests.
- Il n'est pas fixé de limite de validité.
- A minima, la présence de deux évaluateurs ENF2 est obligatoire. Le représentant de la structure organisatrice et le délégué territorial (départemental ou régional) titulaires de la certification évaluateur ENF2.

L'ENF3 - Pass'compétition

- Il est propre à chaque fédération du CIAA.
- Pour la FFN, il y a un test ENF3 - Pass'compétition pour chacune des cinq disciplines accessibles uniquement pour les nageurs nés en 2005 et avant.

Chaque discipline possède son test et valide :

- les aptitudes sportives minimales pour se confronter aux autres ;
- la connaissance des aspects réglementaires ;
- la connaissance de la compétition.

A minima, la présence de deux évaluateurs ENF3 est obligatoire : le représentant de la structure organisatrice et le délégué régional titulaires de la certification évaluateur ENF3

Règlements et Calendriers 2014

2.4. La certification

Pour chacun des trois tests ENF (ENF1 - Sauv'nage, ENF2 - Pass'sports de l'eau et ENF3 - Pass'compétition), un livret du pratiquant correspondant est remis à chaque personne qui a réussi le test.

Le diplôme correspondant, sous forme d'une carte plastique, est inclus dans le livret.

Dans le cas de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau, un livret du pratiquant peut être remis dès lors qu'une des 5 épreuves est validée. L'organisateur en fixe les modalités de délivrance. Il n'est pas fixé de durée de validité d'un test.

2.5. Dispositions particulières pour les clubs de natation estivale

Les licenciés des clubs de natation estivale peuvent passer les tests ENF tout au long de l'année, indépendamment de la période de pratique propre à ces clubs, à la condition qu'ils soient licenciés lors du passage du test ENF et que les dispositions réglementaires relatives à l'ENF soient respectées.

3 - Protection des droits

Par convention, le Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques est propriétaire de tous les droits d'exploitation de l'ENF et, conformément aux articles 17-III et 18.1 de la Loi sur le sport, des images, logos et emblèmes de l'École de Natation Française.

Seuls les documents ENF (livrets ENF, livrets pratiquants, diplômes) fournis par le CIAA peuvent être utilisés dans le cadre de l'ENF.

Règlements et Calendriers 2014

ENF1 - SAUV'NAGE

Validation du test

L'ensemble des tâches doit être réussi et réalisé dans l'ordre, dans la continuité, sans prise d'appui solide et sans lunettes.

Tâches	Objectifs visés	Consignes « Être capable de... »	Critères d'évaluation
1	<ul style="list-style-type: none"> ■ Enchaînement entrée dans l'eau et immersion Réaliser une entrée dans l'eau simple avec impulsion, une immersion totale et une remontée passive	Sauter du bord Se laisser remonter passivement	Existence d'une impulsion, d'une immersion totale et d'une remontée sans propulsion (*)
2	<ul style="list-style-type: none"> ■ Flottaison ventrale Réaliser une flottaison ventrale	Réaliser un équilibre en position ventrale	Équilibre ventral maintenu en surface pendant 5 secondes (épaules et bassin en surface)
3	<ul style="list-style-type: none"> ■ Immersion orientée Enchaîner un déplacement ventral, un passage en immersion et une sortie de l'eau maîtrisée	Nager jusqu'au cerceau et y entrer	Réalisé sans prise d'appui sur le cerceau
4	<ul style="list-style-type: none"> ■ Équilibre vertical Se maintenir en position verticale	Rester en position verticale tête hors de l'eau durant 5 secondes	Tête émergée pendant 5 secondes. (*) (oreilles et bouche hors de l'eau)
5	<ul style="list-style-type: none"> ■ Enchaînement déplacements ventral et immersion Enchaîner une succession de déplacements en surface et en immersion	R ressortir du cerceau, nager (entre 15 et 20 m)	Déplacement sur le ventre, sortie du visage entre chaque obstacle (*)
6	<ul style="list-style-type: none"> ■ Flottaison dorsale Réaliser une flottaison dorsale	Passer sous chaque obstacle (ex. : lignes d'eau, 3 à 4 espacés d'au moins 1,50 m) Réaliser un équilibre en position dorsale	Équilibre dorsal maintenu pendant 5 secondes (épaules et bassin à la surface)
7	<ul style="list-style-type: none"> ■ Déplacement dorsal Réaliser une propulsion dorsale	Nager sur le dos (entre 15 m et 20 m)	Déplacement sans temps d'arrêt en conservant la position dorsale
8	<ul style="list-style-type: none"> ■ Exploration de la profondeur Enchaîner : <ul style="list-style-type: none"> - une immersion - un déplacement vers le fond du bassin - une localisation et la saisie d'un objet - une remontée maîtrisée 	À la fin du parcours, aller chercher un objet au fond du bassin, le montrer au-dessus de l'eau, le lâcher et terminer le parcours en position dorsale	Remonter l'objet et le montrer au-dessus de la surface L'objet est immergé à 1,80 m de profondeur (plus ou moins 30 cm en fonction de l'âge)

*Consignes particulières d'application pour la FFH (voir tableau suivant).

Règlements et Calendriers 2014

CONSIGNES PARTICULIÈRES D'APPLICATION POUR L'ENF1 - SAUV'NAGE

**Sans prise « d'appui solide » ni prise d'appui au mur ou sur la ligne d'eau
Sans lunettes**

Tâches	Application pour l'ensemble des publics	Application FFH
1	La remontée est passive Pour ne pas éliminer des sujets plus denses, les évaluateurs permettront une remontée active	Se laisser tomber ou partir dans l'eau, la remontée pourra être active
2	La prise d'air entre la remontée passive et l'équilibre ventral est possible L'équilibre ventral optimal est réalisé corps aligné, bras, tête, bassin, jambes	
4	Le maintien de la position verticale peut être réalisé de façon dynamique ou statique	L'obligation de rester en surface sur 5 secondes n'est pas un critère d'évaluation restrictif Le « bouchon » est permis
5	Sortir sous le cerceau Laisser la liberté de placer des lignes à la place du cerceau pour délimiter l'espace de remontée verticale Il faut tendre vers un déplacement en surface avec des expirations aquatiques régulières (ventilations régulières)	En augmentant le nombre d'évaluateurs, il n'est pas nécessaire d'installer les lignes d'eau Il suffit d'exiger que le sujet expire et inspire plusieurs fois dans son parcours (4 à 5 fois minimum)
8	Si, pour des raisons de profondeur, l'objet est placé avant le terme de la tâche n° 7, terminer le parcours sur le dos	

Règlements et Calendriers 2014

ENF2 - PASS'SPORTS DE L'EAU - TEST NATATION COURSE

50 m : 25 m crawl - 25 m dos crawlé

Validation du test

L'ensemble des tâches doit être réussi et réalisé dans l'ordre et dans la continuité

Tâches	Objectifs visés	Compétences « Être capable de... »	Critères observables	Critères de réussite
1	<ul style="list-style-type: none"> ■ Départ plongé d'un plot de départ Entrer loin avec une grande vitesse 	Coordonner dans un déséquilibre une impulsion vers l'avant pour entrer dans l'eau avec la plus grande vitesse possible (a)	Extension complète du corps Alignement des segments (respect du corps projectile) Tête placée sous les bras à l'entrée dans l'eau	Coulée sans actions propulsives Les talons au moins à 5 m du mur sans mouvement
2	<ul style="list-style-type: none"> ■ Coulée après le départ Conserver le plus de vitesse sous la surface de l'eau par un maintien postural 	limiter les résistances à l'avancement en position ventrale par une organisation posturale (b)	Déplacement sans action propulsive Existence d'une immersion complète Alignement du corps et des segments pendant la coulée	Coulée sans actions propulsives Les talons au moins à 5 m du mur sans mouvement
3	<ul style="list-style-type: none"> ■ Déplacement en crawl, respiration latérale Enchaîner en crawl des solutions de propulsion avec un échange ventilatoire adapté 	Coordonner des échanges ventilatoires avec les actions propulsives en crawl (c)	Existence de plusieurs échanges ventilatoires avec une rotation latérale de la tête Expiration dans l'eau Passage alternatif aérien des bras Gainage et alignement du corps par rapport à l'axe de déplacement	Nager en crawl sans arrêt jusqu'au virage
4	<ul style="list-style-type: none"> ■ Virage culbute Changer de sens en un temps réduit en organisant une impulsion pour acquérir une plus grande vitesse 	Réaliser une demi-rotation avant rapide pour passer à une position dorsale, suivie d'une poussée complète sur le mur (d)	Déclenchement de la rotation avant par une bascule de la tête et groupé rapide du corps Pré-orientation des bras dans le sens du retour pendant la culbute	Une culbute suivie d'une poussée sur le mur
5	<ul style="list-style-type: none"> ■ Coulée dorsale la plus longue possible Obtenir, au terme de la poussée, une grande vitesse en immersion 	limiter les résistances à l'avancement en position dorsale par une organisation posturale (e)	Déplacement dû uniquement à l'impulsion sur le mur Alignement du tronc et des segments en immersion complète	Coulée sans actions propulsives Une immersion jusqu'au passage des mains à 3 m du mur
6	<ul style="list-style-type: none"> ■ Retour crawlé Se déplacer en dos crawlé 	Se déplacer sur le dos par des mouvements continus et alternés des bras et des jambes (f)	Gainage et alignement du corps dans l'axe de déplacement (bassin proche de la surface) Arrivée sur le dos	Nager en dos crawlé, sans arrêt jusqu'à l'arrivée

Règlements et Calendriers 2014

Pour les grands handicapés :

- (a) Le départ dans l'eau est autorisé.
- (b) Déplacement avec action propulsive autorisée.
- (c) Coordonner les actions respiratoires avec des actions propulsives en nage libre.
- (d) Lors du virage, il faut qu'une partie quelconque du corps du nageur touche le mur.
- (e) Par des mouvements propulsifs possibles.
- (f) Se déplacer sur le dos.

Règlements et Calendriers 2014

ENF2 - PASS'SPORTS DE L'EAU - TEST NATATION SYNCHRONISÉE

Validation du test

L'ensemble des tâches doit être réussi et réalisé dans l'ordre et dans la continuité.

Préambule

Ce mini-ballet est constitué de l'enchaînement des sept tâches. Les transitions entre les tâches sont libres mais doivent être en cohérence avec la spécificité de la discipline : faciliter l'enchaînement d'une tâche à l'autre, permettre la meilleure exécution de chacune d'elle, répartir les tâches sur 25 m, poursuivre la relation avec le public (regard, orientation, hauteur...).

Conditions entraînant l'élimination

- Distance parcourue inférieure à 15 m.
- Arrêt excessif durant l'exécution du parcours.
- Appui sur le mur, au fond, ligne d'eau.
- Une tâche non réalisée.

Tâches	Objectifs visés	Compétences « Être capable de... »	Critères observables	Critères de réussite
1	<ul style="list-style-type: none"> ■ Présentation hors de l'eau Se présenter aux spectateurs 	Se présenter librement sur la plage de départ, de manière non verbale (a)	Entrer en relation avec les spectateurs	Présentation sur la plage d'une durée d'environ 10 secondes
2	<ul style="list-style-type: none"> ■ Entrée à l'eau Réaliser une entrée dans l'eau maîtrisée 	Entrer dans l'eau dans une position libre (par la tête ou par un ou les pieds), sauf départ plongé	Position identifiable lors de l'entrée à l'eau	Rentrer dans l'eau jusqu'à immersion complète, dans une posture identifiable
Transition libre				
3	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rotation avant Réaliser une rotation complète, avant, corps groupé, rapide 	Tourner autour de l'axe frontal passant par les hanches depuis une position corps allongé en surface	Identifier une position de départ en surface Tourner à la surface corps groupé (b), en avant, autour de l'axe des hanches Revenir à la position de départ	Effectuer une rotation avant groupée complète autour de l'axe des hanches, proche de la surface
Transition libre				
4	<ul style="list-style-type: none"> ■ Élever un bras le plus haut possible Élever son corps et dégager un bras verticalement au maximum de la hauteur pour s'exprimer avant de s'immerger 	Utiliser une motricité des jambes et du bras dans l'eau pour libérer le haut du corps (préparation sous l'eau autorisée)	Sortie du corps jusqu'à la taille pour élever le bras au maximum de la hauteur en effectuant un mouvement expressif jusqu'à l'immersion	Élever le corps jusqu'à une hauteur proche de la taille pour sortir le bras réalisant un mouvement expressif
Transition libre				

Règlements et Calendriers 2014

5	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lever une jambe le plus haut possible Élever une jambe le plus haut possible proche de la verticale et de l'extension depuis une position dorsale 	Utiliser l'appui du corps et des bras pour élever la jambe le plus haut possible	Corps en extension et bassin proche de la surface jusqu'à ce que la jambe atteigne la verticale	Position dorsale en extension et proche de la surface Jambe proche de la verticale et de l'extension La hauteur est valorisée et non le maintien
	Transition libre			

Tâches	Objectifs visés	Compétences « Être capable de... »	Critères observables	Critères de réussite
6	<ul style="list-style-type: none"> ■ Déplacement dorsal par la tête Se déplacer en position dorsale par la tête en utilisant les appuis des membres supérieurs 	Se déplacer dans l'espace arrière en utilisant uniquement des appuis des membres supérieurs	Corps gainé aligné en surface Membres supérieurs immergés, mains proches des cuisses Jambes serrées et tendues	Se déplacer sur le dos par la tête (environ 5 m) Corps aligné à la surface, jambes serrées et tendues, mains proches des cuisses
	Transition libre			
7	<ul style="list-style-type: none"> ■ Saluer Conclure le mini-ballet par un salut 	Se maintenir en position verticale stabilisée, tête hors de l'eau	Verticalité du corps, stabilité de la position, un bras levé, orientation du regard vers le public	Salut d'un bras en se stabilisant pendant minimum 2 secondes (épaules hors de l'eau)

(a) Postures et/ou mouvements témoignant d'une attitude présente, d'une relation avec le public. L'importance du regard.

(b) Dos arrondi, tête dans les genoux, talons près des fesses.

(c) Mouvement expressif : mouvement orienté dans l'espace et dans le temps avec intention.

ENF2 - PASS'SPORTS DE L'EAU - TEST DE WATER-POLO

Validation du test

Parcours avec 3 partenaires et 1 gardien

L'ensemble des tâches doit être réussi et réalisé dans l'ordre et dans la continuité.

Taille du but

2 m de large et 70 cm de haut.

Types de ballons :

- Pour les enfants de 12 ans et moins : MIKASA 6008 (norme FINA), EPSAN 3 (norme LEN) ou équivalent (TURBO...).
- Pour les enfants de plus de 12 ans : MIKASA 6009 (norme FINA), EPSAN 4 (norme LEN) ou équivalent (TURBO...).

Tâches	Objectifs visés	Compétences « Être capable de... »	Critères observables	Critères de réussite
1	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lancer un ballon Envoyer le ballon à une main à un camarade immobile situé à 5 m 	Utiliser ses appuis pour lancer un ballon	Le ballon est lancé à une main	Le ballon arrive à portée de bras du partenaire
2	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nager en crawl tête hors de l'eau Nager en crawl tête hors de l'eau sur 5 m vers le premier partenaire 	Se déplacer en maintenant une prise d'information visuelle aérienne	Maintien de la tête hors de l'eau	Le déplacement s'effectue en crawl Le regard est maintenu hors de l'eau en direction du partenaire
3	<ul style="list-style-type: none"> ■ Changer de direction Faire le tour d'un partenaire 	Utiliser ses appuis pour contourner un obstacle		Contourner l'obstacle en gardant la tête hors de l'eau Le passage sur le dos est autorisé
4	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nager avec un ballon entre les bras Récupérer le ballon et nager en crawl jusqu'au deuxième partenaire 	Organiser son déplacement en gardant le contrôle du ballon	Maintien de la direction, ballon contrôlé (crawl) Si le contrôle du ballon est perdu, il est possible de le récupérer pour reprendre le déplacement	Le déplacement s'effectue en crawl avec le ballon en direction du deuxième partenaire
5	<ul style="list-style-type: none"> ■ Changer de direction et tirer vite au but Contourner le deuxième partenaire et marquer un but 	Utiliser ses appuis pour lancer le ballon sans temps d'arrêt	Changer de direction sans perdre le contrôle du ballon Tir cadré	Le ballon entre dans le but (a) ou est arrêté par le gardien Il n'y a ni feinte ni temps d'arrêt avant le tir
6	<ul style="list-style-type: none"> ■ Reprendre un déplacement en crawl tête hors de l'eau après un tir Juste après le tir, nager vers le troisième partenaire et le contourner 	Enchaîner deux actions de jeu Se déplacer en maintenant une prise d'information visuelle aérienne	Vitesse de reprise du déplacement après le tir Déplacement en crawl avec maintien de la tête hors de l'eau	La reprise du déplacement est quasi immédiate Le déplacement s'effectue en crawl Le regard est maintenu hors de l'eau en direction du partenaire

Règlements et Calendriers 2014

7	<ul style="list-style-type: none"> ■ Appeler et recevoir un ballon Faire un appel de balle et recevoir le ballon sur la main 	<p>Manifester son intention de recevoir le ballon en se rendant disponible</p>	<p>Le joueur appelle la balle en levant le bras Il est actif pour tenter de réceptionner le ballon sur la main</p>	<p>L'appel de balle est visible Le ballon (b) est réceptionné en l'air ou rapidement récupéré s'il tombe dans l'eau</p>
---	--	--	--	---

Tâches	Objectifs visés	Compétences « Être capable de... »	Critères observables	Critères de réussite
8	<ul style="list-style-type: none"> ■ Avancer en position offensive et tirer au but à une distance de 3 m Se déplacer avec le ballon hors de l'eau et marquer un but 	<p>Utiliser ses appuis pour transporter le ballon en position offensive et marquer un but</p>	<p>Le ballon est au-dessus du niveau de la tête Déplacement vers l'avant avec un équilibre proche de la verticale Le joueur manifeste une intention affirmée de marquer un but et effectue un tir cadré</p>	<p>Le coude du bras porteur reste hors de l'eau Le ballon entre dans le but (a) ou est arrêté par le gardien</p>

- (a) Le fait de marquer au moins un but donne un joker au joueur.
Un joker pourra permettre de tolérer la mauvaise réalisation d'une tâche.
- (b) Un ballon est fourni au troisième partenaire qui le lance au joueur. La distance qui les sépare est d'environ 2 m.

Règlements et Calendriers 2014

ENF2 - PASS'SPORTS DE L'EAU - TEST PLONGEON

Validation du test

L'ensemble des tâches doit être réussi et réalisé dans l'ordre et dans la continuité.

Les tâches de 1 à 4 sont enchaînées et sont réalisées dans un espace aménagé (bord de bassin, salle, ...).

Tâches	Objectifs visés	Compétences « Être capable de... »	Critères observables	Critères de réussite	
Enchaînement	1	<ul style="list-style-type: none"> ■ Présentation Effectuer une présentation de type gymnique	Se présenter en posture correcte, bras en croix	Position corrigée (ventre rentré, tête droite, ...)	Tête droite, bras en croix, ventre rentré, jambes serrées et tendues
	2	<ul style="list-style-type: none"> ■ Impulsion verticale sur place Effectuer 3 sauts avec extension de jambes et cercles de bras	Enchaîner sur place 3 sauts avec extension complète des genoux et chevilles, corps gainé et équilibré, coordonnés avec les cercles de bras vers l'arrière	Élévation et gainage du corps Coordination bras/jambes Maintien de l'équilibre	Succession de 3 impulsions enchaînées avec coordination des bras Réceptions sur place
	3	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rotation avant Effectuer une roulade avant par-dessus un obstacle (a)	Réaliser une impulsion suivie d'une rotation autour de l'axe longitudinal avec ou sans l'aide des bras Contrôler sa réception par flexion des jambes	Impulsion et demi-vrille Maintien du gainage pendant le saut Réception contrôlée	Rotation de 180° avec une réception stabilisée en posture correcte
	4	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rotation longitudinale Effectuer un saut vertical avec demi-vrille	Réaliser une impulsion suivie d'une rotation autour de l'axe longitudinal avec ou sans l'aide des bras Contrôler sa réception par flexion des jambes	Impulsion et demi-vrille Maintien du gainage pendant le saut Réception contrôlée	Rotation de 180° avec une réception stabilisée en posture correcte
5	<ul style="list-style-type: none"> ■ Impulsion verticale Réaliser une chandelle avant groupée	Sauter haut et droit et enchaîner une position groupée Entrer dans l'eau dans cette position	Effi cacité des cercles de bras Hauteur de l'impulsion, groupé au sommet de la chandelle, main sur le tiers supérieur des tibias sans croiser les bras Entrée dans l'eau pieds-fesses à une distance d'environ 60 cm du bord	Position groupée correcte Absence de rotation et de déviation jusqu'à l'entrée dans l'eau à une distance d'environ 60 cm du bord	

Règlements et Calendriers 2014

6	<p>■ Rotation avant Réaliser une rotation avant</p>	<p>À partir d'une position accroupie au bord du bassin, bras verticaux tendus, lancer les bras pour amorcer une rotation groupée en rentrant la tête</p> <p>Effectuer une demi-rotation ou plus et entrer en position groupée dans l'eau</p>	<p>Rapidité du mouvement des bras Tête rentrée Position la plus groupée possible Mains sur le tiers supérieur des tibias</p>	<p>Réaliser une rotation très groupée</p>
---	--	--	--	---

Tâches	Objectifs visés	Compétences « Être capable de... »	Critères observables	Critères de réussite
7	<p>■ Entrée dans l'eau par la tête Réaliser un plongeon avant, départ assis ou accroupi</p>	<p>À partir d'une position assise, pieds dans l'eau ou dans la goulotte, jambes pliées, dos droit, bras dans le prolongement du corps, collés contre les oreilles, une main attrapant l'autre, paumes face au ciel, se pencher le plus possible et se laisser glisser en s'allongeant, en direction du fond du bassin</p>	<p>Bascule du corps vers l'avant Glissée en profondeur jusqu'à l'extension complète du corps</p>	<p>Tout le corps doit passer par le trou formé par les mains Tête bloquée entre les bras</p>
8	<p>■ Rotation arrière Réaliser un dauphin arrière</p>	<p>À partir d'une position de départ dans l'eau, mains sur la barre de départ ou goulotte, corps en flexion complète, pieds contre le mur, pousser sur les jambes en tirant la tête et en jetant les bras tendus vers l'arrière en attrapant ses mains</p>	<p>Tête et corps en extension complète, regard vers l'arrière sur les mains Bras collés contre les oreilles</p>	<p>Corps et bras en extension complète Tête vers l'arrière Le corps doit décrire un cercle en arrière sous l'eau</p>

(a) Attention, la tête doit être bien rentrée. Nécessité d'utiliser un tapis.

ENF2 - PASS'SPORTS DE L'EAU - TEST NAGE AVEC PALMES

50 m : 25 m battements - 25 m ondulations en bi palmes

Validation du test

L'ensemble des tâches doit être réussi et réalisé dans l'ordre, dans la continuité et sans mouvement de bras.
Chez les jeunes sujets, utiliser un tuba d'un diamètre de 18 mm.

Tâches	Objectifs visés	Compétences « Être capable de... »	Critères observables	Critères de réussite
1	<ul style="list-style-type: none"> ■ Départ plongé d'un plot de départ (a) Réaliser une entrée rapide et lointaine avec une grande vitesse 	Coordonner dans un déséquilibre une impulsion vers l'avant pour entrer dans l'eau de façon organisée avec la plus grande vitesse possible	<p>Tête placée sous les bras à l'entrée dans l'eau</p> <p>Alignement des segments (respect du corps projectile)</p> <p>Corps en extension complète</p> <p>Déplacement en immersion sans action propulsive</p>	<p>Le tuba ressort à la surface</p> <p>Ressortir au moins à 7,5 m du mur avec battements de jambes</p> <p>Vidage efficace du tuba</p>
2	<ul style="list-style-type: none"> ■ Coulée après le départ Conservé le plus de vitesse sous la surface de l'eau par un maintien postural, puis maintenir sa vitesse par une reprise de nage 	Limiter les résistances à l'avancement en position ventrale par une organisation posturale	<p>Existence d'une immersion complète</p> <p>Alignement du corps et des segments pendant la coulée</p> <p>Enchaîner la reprise de nage en immersion par des mouvements de jambes continus, alternés, en fin de coulée</p>	
3	<ul style="list-style-type: none"> ■ Déplacement en battements avec palmes et respiration avec un tuba Enchaîner des solutions de propulsion avec un échange ventilatoire adapté par l'intermédiaire d'un tuba frontal 	Coordonner des échanges ventilatoires avec des actions propulsives des membres inférieurs	<p>Existence de plusieurs échanges ventilatoires avec la face toujours immergée</p> <p>Positionnement des bras en avant, tête rentrée pour rechercher une position hydrodynamique</p> <p>Gainage et alignement du corps par rapport à l'axe de déplacement</p>	<p>Bras en position avant, nager en battements sans arrêt jusqu'au virage</p>
4	<ul style="list-style-type: none"> ■ Virage culbute Changer de sens en un temps réduit en organisant une impulsion pour acquérir une plus grande vitesse 	Réaliser une demi-rotation avant rapide pour passer à une position costale, suivie d'une poussée complète sur le mur (b)	<p>Déclenchement de la rotation avant par une bascule de la tête et groupé rapide du corps</p>	<p>Réaliser une culbute suivie d'une poussée sur le mur (b)</p>

5	<ul style="list-style-type: none"> ■ Coulée ventrale la plus longue possible <p>Obtenir, au terme de la poussée, une grande vitesse en immersion puis maintenir sa vitesse par une reprise de nage, suivi du vidage du tuba</p>	<p>Conserver le positionnement de la tête et l'alignement des bras dans le prolongement du tronc</p> <p>Maîtriser sa ventilation par la tenue d'une apnée et la dissociation bucco-nasale par le vidage du tuba et des voies aériennes supérieures</p>	<p>Retour à une position ventrale au terme de la poussée</p> <p>Un déplacement dû à l'impulsion sur le mur et à la reprise de nage en ondulations et en apnée</p> <p>Alignement du tronc et des membres supérieurs en immersion complète</p> <p>En fin de coulée, le tuba est correctement vidé</p>	<p>Immersion jusqu'au passage du tuba à 7,5 mètres du mur, avec une reprise de nage en ondulations</p>
---	---	--	---	--

Tâches	Objectifs visés	Compétences « Être capable de... »	Critères observables	Critères de réussite
6	<ul style="list-style-type: none"> ■ Retour en ondulations avec les bras devant <p>Se déplacer en ondulations des membres inférieurs</p>	<p>Se déplacer sur le ventre par des mouvements ondulatoires continus des membres inférieurs</p>	<p>Gainage et alignement du corps dans l'axe de déplacement</p> <p>Positionnement des bras en avant, tête rentrée pour rechercher une position hydrodynamique</p> <p>Continuité des ondulations</p> <p>Arrivée en position ventrale</p>	<p>Bras en position avant, enchaîner la longueur en ondulations avec une arrivée sur le ventre</p>

Pour les plus grands handicapés :

- (a) Le départ dans l'eau est autorisé.
- (b) Lors du virage, il faut qu'une partie quelconque du corps du nageur ou du matériel touche le mur.

Règlements et Calendriers 2014

ENF3 - PASS'COMPÉTITION - NATATION COURSE

100 m nagés dans l'ordre du 4 nages :
papillon, dos crawlé, brasse, crawl

Validation du test

L'ensemble des tâches doit être réussi et réalisé dans l'ordre et dans la continuité.

Le parcours en natation s'effectue sans prendre appui sur le fond du bassin et sans changer de ligne d'eau.

À l'arrivée, le nageur demande son temps au chronométrateur.

Tâches	Objectifs visés	Compétences « Être capable de... »	Critères observables « Faire ou de tendre vers »	Critères de réussite « réaliser le minimum exigé »
1	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'environnement de compétition S'approprier l'environnement de la compétition et respecter les procédures 	Me rendre à la chambre d'appel et de prendre ma fiche de course	Le nageur se rend en chambre d'appel À l'annonce de sa série, il prend sa fiche de course et attend qu'on l'invite à se rendre sur la plage de départ	Le nageur est présent en chambre d'appel Il récupère sa fiche de course à l'annonce de son nom
		Me positionner derrière ma ligne d'eau et de me préparer	Le nageur se dirige vers la plage de départ jusqu'à sa ligne d'eau Il donne sa fiche de course au chronométrateur et se prépare	Le nageur se dirige vers sa ligne d'eau sans se tromper
		M'avancer près du plot aux coups de sifflet et brefs du juge-arbitre	Le nageur se déshabille Il avance près du plot et est attentif aux ordres du juge-arbitre	Le nageur attend au pied du plot Il est attentif aux ordres du juge-arbitre
		Monter sur le plot au coup de sifflet et long du juge-arbitre	Le nageur monte sur le plot Il attend l'ordre de mise en place avant de prendre sa position de départ	Le nageur monte sur le plot et attend les ordres du starter
		Me mettre en position au signal « à vos marques »	Le nageur adopte une position de départ Bien en équilibre sur ses appuis Immobile, il est attentif au signal, prêt à s'élancer	Le nageur ne provoque pas de faux départ
2	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le départ plongé Réaliser un départ de compétition 	Réaliser un départ de compétition en se projetant le plus loin et le plus vite possible	Le nageur réalise un plongeon de compétition Il cherche à aller le plus loin possible et le plus vite possible Son corps est gainé et aligné à l'entrée dans l'eau	Le nageur ne provoque pas de faux départ La sortie de coulée s'effectue au plus tard avant la ligne des 15 m au passage de la tête

Règlements et Calendriers 2014

Tâches	Objectifs visés	Compétences « Être capable de... »	Critères observables « Faire ou de tendre vers »	Critères de réussite « réaliser le minimum exigé »
3	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le papillon Parcourir 25 m en papillon 	Nager 25 m en papillon en respectant la réglementation de la nage papillon	<p>Il projette son corps vers l'avant en prenant appui sur une grande masse d'eau</p> <p>Il accélère son action propulsive jusqu'à l'extension complète des bras</p> <p>La mobilisation de la tête et les modalités d'organisation de la ventilation sont des éléments déterminants quant à l'orientation de la trajectoire du corps</p> <p>Le rythme de nage est régulier et ses actions ininterrompues</p>	<p>Le nageur effectue le 25 m en papillon</p> <p>Pendant tout le parcours, le nageur effectue des actions propulsives simultanées et continues des bras</p> <p>Les bras passent au-delà de la ligne des épaules, les retours vers l'avant sont simultanés et aériens</p> <p>Les mouvements de pieds vers le haut et vers le bas sont simultanés</p> <p>Les mouvements de jambes de brasse ne sont pas autorisés</p>
4	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le virage papillon / dos Effectuer un virage en enchaînant la nage papillon avec le dos 	Enchaîner le passage du papillon au dos en respectant la réglementation du virage	<p>Après avoir touché le mur à deux mains, le nageur se positionne rapidement sur le dos</p> <p>Le corps gainé et aligné sur son axe de déplacement</p> <p>Il cherche à aller le plus loin et le plus vite possible sous l'eau en position dorsale</p> <p>Il entretient sa vitesse de déplacement jusqu'à sa reprise de nage</p>	<p>Le nageur touche le mur à deux mains simultanément en position ventrale et repart en position dorsale</p> <p>La sortie de coulée s'effectue au plus tard avant la ligne des 15 m au passage de la tête</p>
5	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le dos crawlé Parcourir 25 m en dos crawlé 	Nager 25 m en dos crawlé selon un niveau d'organisation minimale à maîtriser	<p>La tête est fixée sur l'axe de déplacement</p> <p>Les actions de bras sont continues, les retours aériens rapides, les bras relâchés sont projetés vers le point d'entrée dans l'eau</p>	<p>Le nageur effectue le 25 m en dos crawlé</p> <p>Le nageur est en position dorsale Le mouvement de roulis du corps reste inférieur à 90° par rapport à l'horizontale</p> <p>Pendant tout le parcours, les actions de bras sont alternées et continues, avec un retour aérien</p> <p>Le mouvement de jambes est alternatif</p>

Règlements et Calendriers 2014

6	<p>■ Le virage dos / brasse Effectuer un virage en enchaînant la nage dos avec la brasse</p>	Enchaîner le passage du dos à la brasse en respectant la réglementation du virage	<p>Après avoir touché le mur, le nageur se repousse rapidement du mur sur le ventre</p> <p>Il effectue une coulée pour aller le plus loin et le plus vite possible sous l'eau</p> <p>Il entretient sa vitesse par une action de bras qui se prolonge jusqu'aux cuisses, suivie d'une action de jambes</p> <p>Pendant toute cette action, le corps du nageur reste profilé</p>	<p>Le nageur touche le mur sur le dos et repart en position ventrale</p> <p>Le nageur effectue une coulée suivie d'une action de bras et de jambes en immersion</p> <p>La tête coupe au plus tard la surface de l'eau au moment de la phase la plus large de la seconde traction de bras</p>
Tâches	Objectifs visés	Compétences « Être capable de... »	Critères observables « Faire ou de tendre vers »	Critères de réussite « réaliser le minimum exigé »
7	<p>■ La brasse Parcourir 25 m en brasse</p>	Nager 25 m en brasse en respectant la réglementation de la nage en brasse	<p>L'engagement de la tête dans le sens du déplacement et la recherche d'un corps profilé favorise l'entretien de la vitesse</p> <p>L'action de jambes se termine lorsque les membres inférieurs sont joints</p>	<p>Le nageur effectue 25 m en brasse Les mouvements de bras sont simultanés sans dépasser la ligne des hanches</p> <p>Les coudes sont dans l'eau</p> <p>La tête coupe la surface de l'eau lors de chaque cycle de nage</p> <p>Les mouvements de jambes sont simultanés et dans le même plan horizontal</p> <p>Les pointes de pieds sont orientées vers l'extérieur</p>
8	<p>■ Le virage brasse / crawl Effectuer un virage en enchaînant la nage brasse avec le crawl</p>	Enchaîner le passage de la brasse au crawl en respectant la réglementation du virage	<p>À l'issue du parcours en brasse, le nageur se repousse rapidement du mur</p> <p>Le corps gainé et aligné sur son axe de déplacement, il cherche à aller le plus loin et le plus vite possible</p> <p>Il entretient sa vitesse jusqu'à sa reprise de nage</p>	<p>Le nageur touche le mur à deux mains simultanément sur le ventre</p> <p>La sortie de coulée s'effectue au plus tard avant la ligne des 15 m au passage de la tête</p>
9	<p>■ Le crawl Parcourir 25 m en crawl</p>	Nager 25 m en crawl selon un niveau d'organisation minimale à maîtriser	<p>La tête et le corps sont alignés sur un même axe</p> <p>La ventilation s'organise selon les besoins en conservant un alignement de la tête</p> <p>Une ventilation alternée (3 temps) sera le gage d'une capacité d'adaptation et d'un niveau d'organisation supérieur et recherché</p>	<p>Le nageur effectue le 25 m en crawl la tête dans l'eau</p> <p>Le nageur est en position ventrale</p> <p>Les actions de bras sont alternées, avec un retour aérien</p>

Règlements et Calendriers 2014

10	<p>■ L'arrivée et le chrono</p> <p>Rester concentré jusqu'à la touche du mur</p> <p>Prendre connaissance de sa performance</p>	<p>De terminer le parcours en touchant le mur</p> <p>Et de prendre connaissance du temps réalisé</p>	<p>En fin de parcours en crawl, le nageur touche le mur de façon franche et le plus vite possible</p> <p>Il demande son temps au chronométrateur et est capable de le restituer à l'entraîneur</p> <p>Il est attentif à ne pas gêner les autres participants, il attend leur arrivée avant de sortir de l'eau</p>	<p>Le nageur touche le mur</p> <p>Il attend l'arrivée des autres nageurs avant de sortir de l'eau</p> <p>Il demande son temps au chronométrateur</p>
----	---	--	---	--

Tout au long de son parcours, le nageur cherche à optimiser la position et le maintien de son corps par un alignement proche de l'axe de déplacement afin de limiter les sources de freinage.

Il adapte sa ventilation en cohérence avec le maintien de son alignement et en organisant sa propulsion avec l'intention de prendre appui sur l'eau et de repousser des « masses d'eau » vers ses pieds.

Les critères observables correspondent à un niveau d'organisation vers lequel il faudrait tendre. Les critères de réussite représentent le minimum accepté pour valider le test.

FORMATIONS 2014 NATATION ESTIVALE

ENF 1

3 juin en visio	Bayonne / Pau/ Mont de Marsan
-----------------	-------------------------------

ENF 2

24 juin en visio	Bayonne / Pau/ Mont de Marsan
------------------	-------------------------------

ENF 3

24 juin en visio	Bayonne / Pau/ Mont de Marsan
------------------	-------------------------------

TESTS 2014 NATATION ESTIVALE

Pass'Sports de l'Eau

24 mai		Serres-Castet
15 juin	NS, PL, WP	Talence
21 juin	NC, NAP	Langon
22 juin	WP	Sarlat
13 juillet	NC, PL	Sarlat
20 juillet	PL, NAP	Bazas
3 août	NS, NC	Montpon
5 août		Mauléon
26 août		Cambo
Août		Landes

Pass'Compétitions

21 juin	Langon
22 juin	Serres-Castet
28 juin	Serres-Castet
6 juillet	Grenade
13 juillet	Sarlat
14 juillet	Pouillon
20 juillet	Peyrehorade
20 juillet	Bazas
3 août	Montpon
9 août	Hasparren
16 août	Montpon
16 août	Pouillon
16 août	Bidache
17 août	Bazas
17 août	Peyrehorade
17 août	Mauléon
3 Septembre	Serres-Castet

Règlements et Calendriers 2014

Avant-propos

2014 : une échéance qui sera respectée. – C'est à partir de cette saison 2012-2013, premier exercice sportif de l'olympiade Rio de Janeiro 2013-2016, qu'entrera en vigueur l'ensemble de la réforme de nos écoles. En effet, à cette date les enfants licenciés dans chacune de nos disciplines seront tenus d'avoir franchi l'ensemble des trois étapes de l'École de Natation Française pour participer aux programmes fédéraux officiels. **Cette obligation d'être titulaire des trois niveaux pour tous les jeunes nés en 2004 et 2005. Les enfants nés avant cette date ne seront pas dans l'obligation de posséder les trois niveaux.**

Exposé des motifs du programme sportif de natation estivale 2013-2014

La nouvelle composition de commission fédérale de natation estivale, que je préside, va poursuivre la politique sportive mise en place par la précédente. Nous entendons continuer à mettre en œuvre les actions destinées au développement de l'activité de Natation Sportive durant la période estivale, en particulier dans le milieu rural, et à y accroître son rôle d'accueil de nouveaux membres dans le monde de la natation française.

À cette fin, nous devons être capables :

- de former les enfants aux pratiques de la natation au travers d'une formation pluridisciplinaire, malgré les difficultés d'organiser les cinq épreuves du Pass'sports de l'eau sur des saisons très courtes, en les amenant à l'obtention du Pass'compétition. N'oublions pas que ce dernier est devenu obligatoire pour les nageurs et nageuses nés en 2004 et après depuis la saison 2012-2013 ;
- de donner à tous les nageurs l'occasion de participer à des compétitions, départementales, régionales et nationales, leur permettant de se confronter à des compétiteurs issus de la même filière.

Pour cette saison 2013-2014 pas de grands changements. Nous n'avons pas encore mis en pratique ceux de la saison 2012-2013 sur la réforme des interclubs.

Toutefois, toujours dans le but d'ouvrir nos compétitions au plus grand nombre, nous allons modifier légèrement le règlement des interclubs « minimes et moins » en intégrant la possibilité d'équipe mixte et même de mixité de clubs comme cela se fait pour les interclubs benjamins de la natation annuelle.

Nous allons continuer d'étudier la faisabilité d'un championnat de France individuel, avec l'aide de tous les clubs d'été. De même nous allons entamer une réflexion sur un toilettage du règlement de notre Coupe de France des régions.

Bernard BODON

*Président de la commission fédérale
de la natation estivale*

Classement national des clubs d'été

L'organisation du nouveau classement des clubs se caractérise en trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe, un classement Élite issu des rankings de la saison en cours, un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

1 - Le classement des compétitions par équipe

■ Les compétitions concernées

Les interclubs minimales et moins et les interclubs toutes catégories.

■ Principe

Le premier club au classement cumulé de points par interclubs totalise 2.000 points.

Exemple : suite aux interclubs minimales et moins, je suis le premier club au total de points avec l'ensemble de mes équipes, je marque 2.000 points. De même pour les interclubs toutes catégories.

Ainsi, le premier club aux interclubs minimales marque autant de points que le premier club aux interclubs toutes catégories.

NB - À compter de la saison sportive 2012-2013, les nageurs nés en 2004 et après ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et le Pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions.

■ Mode de calcul

- 2.000 points au 1^{er} et 1 point au dernier (1.500^e).
- Du 1^{er} au 11^e - 10 points de moins par place.
- Du 12^e au 51^e - 4 points de moins par place.
- Du 52^e au 101^e - 3 points de moins par place.
- Du 102^e au 291^e - 2 points de moins par place.
- Du 292^e au 1.500^e - 1 point de moins par place.

2 - Le classement du « Trophée Élite »

■ Le support concerné

Les rankings nationaux en bassin de 25 m et 50 m des nageurs des clubs d'été toutes catégories confondues à l'issue de la saison 2013-2014.

■ Principe

Le classement du Trophée Élite des clubs d'été prend en compte les vingt premiers nageurs classés toutes catégories confondues dans chaque épreuve individuelle des rankings des nageurs des clubs d'été à l'issue de la saison 2013-2014.

■ Mode de calcul

Sur la base des vingt premiers nageurs de chaque course des rankings nationaux des nageurs des clubs d'été à l'issue de la saison 2013-2014 un classement des clubs intitulé « Trophée Élite » est établi à l'addition des points obtenus selon le barème indiqué.

Pour générer cette hiérarchie, toutes les compétitions en bassin de 25 m et 50 m sont prises en compte.

■ Le barème du classement du Trophée Élite

1^{er} : 42 points ; 2^e : 40 pts ; 3^e : 39 pts ; 4^e : 38 pts ; 5^e : 37 pts ; 6^e : 36 pts ; 7^e : 35 pts ; 8^e : 34 pts ; 9^e : 33 pts ; 10^e : 32 pts ; 11^e : 30 pts ; 12^e : 29 pts ; 13^e : 28 pts ; 14^e : 27 pts ; 15^e : 26 pts ; 16^e : 25 pts ; 17^e : 24 pts ; 18^e : 23 pts ; 19^e : 22 pts ; 20^e : 21 pts.

3 - Le classement des clubs à partir des compétiteurs

■ Les compétitions concernées

Toutes les compétitions des calendriers régionaux et départementaux de la natation estivale, sans oublier la Coupe de France estivale.

■ Principe

Seul le meilleur classement par nageur est comptabilisé.

Les points obtenus par chaque nageur s'ajoutent pour donner un total de points au club.

NB - À compter de la saison sportive 2012-2013, les nageurs nés en 2004 et après ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et le Pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions.

■ **Grille de calcul**

Niveau	Pts
Nageur ayant réalisé au moins une compétition et inférieure et égale à 199 points	5
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 200 à 449 points à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 450 à 649 points à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 799 points à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 800 points à la table de cotation fédérale	160

Classement du socle institutionnel

Sont identifiés pour le calcul du socle commun : des éléments qui se rapportent à l'individu et des éléments qui se rapportent à la structure.

1 - Le rapport à l'individu

Seul le point de licence est cumulable avec les autres.

- **La licence** (1 point).
- **Les élus** (5 points)* en fonction de leur représentation dans les instances fédérales départementales, régionales ou nationales.
- **Les membres non élus** des commissions nationales (5 points)*.
- **Les officiels** (5 points)*.

**Il ne peut pas y avoir de cumul des fonctions. Exemple : je suis licencié membre d'un comité départemental (1 + 5 = 6 points) ; je suis licencié et trésorier d'un comité régional (1 + 5 = 6 points) ; je suis licencié et secrétaire général de la FFN (1 + 5 = 6 points) ; je suis licencié, membre d'un comité régional et de la FFN, officiel (1 + 5 = 6 points). La détermination des fonctions est celle arrêtée en fin de saison.*

- **Les nageurs impliqués dans l'École de Natation Française** : Sauv'nage (5 points)**, Pass'sports de l'eau (10 points), Pass'compétition (15 points).

***Il ne peut pas y avoir de cumul de certifications ENF. Pour le calcul, il est tenu compte du niveau le plus élevé obtenu en fin de saison. Exemples : je suis licencié et titulaire du Sauv'nage (1 + 2 = 3 points) ; je suis licencié et titulaire du Pass'compétition (1 + 5 = 6 points).*

2 - Le rapport à la structure

Les différents calculs de points ainsi que le classement national des clubs s'effectueront informatiquement **au niveau national** par le service des systèmes d'information.

Extrait du règlement financier du Comité d'Aquitaine applicable aux clubs de natation estivale :

LICENCES TARIF REDUIT 22,10 €

Tarif réduit : FFN : 12,30 € Aquitaine : 9,80 € (dont part fixe reversées aux départements 1,80 €)

ABONNEMENT AUX FRAIS DE COMMUNICATION :

- Clubs de natation estivale 100 € *

* les clubs nouvellement affiliés sont dispensés la première année

PARTICIPATION FORFAITAIRE PAR JOURNEE DE STAGE

Hébergement – Restauration à la charge du Club → 26 € par jour par nageur

Attention ! Les frais de location de piscine et de transport ne sont pas compris dans ce tarif et seront facturés en supplément.

DROITS D'ENGAGEMENTS NATATION ET NATATION SYNCHRONISEE

Natation : (Clubs natation estivale)

- épreuve individuelle..... 3,50 €
- épreuve relais..... 6,50 €
- épreuve interclubs..... 25,00 € pour 3 équipes + 5€ par équipe supplémentaire

FORFAITS

- non déclarés individuels..... 40,00 € (série et/ou finale)
- non déclarés par équipe..... 80,00 €

PENALITE JURY (tous les clubs, présences précisées sur les règlements sportifs)

- Par réunion, par officiel manquant..... 150,00 €

BOISSONS DES OFFICIELS

Plafond de remboursement des bouteilles d'eau fournies aux officiels 0,30 €

PENALITE POUR DEPASSEMENT DE TEMPS QUALIFICATIFS

- pour dépassement de temps inférieur à 5 % 2,30 €
- pour dépassement de temps entre 5% et 10% 8,50 €
- pour dépassement supérieur ou égal à 10 % 16,50 €

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION, FRAIS DE REPRESENTATION

- sur la base du tarif kilométrique de 0,32 €
- les frais de repas étant limités à 18,50 €
- les frais d'hôtel (chambre + petit déjeuner) plafond : 70,00 €

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE D'AQUITAINE DE NATATION

- Pénalité pour non représentation du club 500,00 €

<p>7 juillet 2014 à Grenade 2 réunions</p>	<p>Coupe régionale interclubs toutes catégories des clubs de natation estivale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lieu : Grenade (40) ■ Bassin : 25 m - 6 couloirs ■ <i>Compétition d'animation</i>
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons <p>Le pass'compétition natation course est obligatoire pour les nageurs nés en 2004 et 2005</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Compétition par équipes de clubs de cinq ou six nageurs 	
Engagements		Résultats
<ul style="list-style-type: none"> ■ Propositions extraNat : J - 12 (J : premier jour de la compétition) ■ Clôture des engagements : J - 4 jusqu'à J - 2 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr 	

Organisation : Comité des Landes.

Gestion et Traitement informatique de la compétition assurés par le club organisateur
La création des compétitions fédérales sur ExtraNat sera faite par Marie-Claude

Contenu du programme

- **Épreuves individuelles** (10 en filles et 10 en garçons)
50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 nages.
Classement au temps.
- **Épreuves de relais** (2 en filles et 2 en garçons)
 - 4 x 100 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages.
 - Classement au temps .

Jury

- **1 officiel pour 1 équipe**
- **2 officiels pour 2 équipes**
- **3 officiels pour 3 équipes**
- **4 officiels pour 4 équipes et +**

Le jury sera clos 40 minutes avant le début de la première épreuve. Les clubs devront envoyer la liste de leurs officiels sur un lien prévu à cet effet (des précisions seront données ultérieurement).

Dispositions particulières

Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour la Coupe régionale interclubs minimes des clubs d'été lors de la saison sportive de leur transfert, sauf s'ils n'ont pas été licenciés la saison précédente.

Mode de qualification

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Pour qu'une équipe soit classée, il est indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Chaque équipe est composée de cinq ou six nageurs. 1 seul nageur par épreuve.

Si l'équipe est composée de cinq nageurs un nageur ne peut participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais.

Si l'équipe est composée de six nageurs, la composition de l'équipe est libre : maximum 2 courses individuelles par nageur

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (cinq nageurs minimum).

Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Une deuxième et une énième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes.

Classement spécifique à la compétition

Le classement s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation fédérale. La cotation des relais n'est pas doublée. Un classement féminin, masculin et général est publié.

À l'issue de la saison sportive et après les championnats régionaux interclubs dames et messieurs toutes catégories, les régions enverront leurs résultats à la FFN pour établir un classement national interclubs 2013 toutes catégories.

Classement national des clubs en natation estivale

Le nouveau classement national des clubs en natation estivale prend en compte trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe (addition des interclubs minimales et moins et toutes catégories) ; un classement Élite issu des rankings de la saison en cours et du trophée national ; un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

Récompenses

Les trois premiers clubs seront récompensés en garçons et filles et recevront une coupe.

Le club vainqueur au classement général recevra la coupe **Jean BOITEUX**.

Programme Interclubs Toutes Catégories des clubs d'été 2014
GRENADE (40)
Dimanche 27 juillet 2014

1^{ière} Réunion

Rendez-vous 8h30

Début des épreuves 9h30

- 1 - 50 m Papillon Filles
- 2 - 50 m Papillon Garçons
- 3 - 100 m NL Filles
- 4 - 100 m NL Garçons
- 5 - 50 m Brasse Filles
- 6 - 50 m Brasse Garçons
- 7 - 100 m Dos Filles
- 8 - 100 m Dos Garçons
- 9 - 200 m 4N Filles
- 10 - 200 m 4N Garçons

PAUSE 10 MINUTES

- 11 - 4 x 100 m NL Filles
- 12 - 4 x 100 m NL Garçons

2^{ième} Réunion

Début des épreuves

en fonction de la fin de la 1^{ière} réunion

- 13 - 100 m Papillon Filles
- 14 - 100 m Papillon Garçons
- 15 - 50 m NL Filles
- 16 - 50 m NL Garçons
- 17 - 100 m Brasse Filles
- 18 - 100 m Brasse Garçons
- 19 - 50 m Dos Filles
- 20 - 50 m Dos Garçons
- 21 - 200 m NL Filles
- 22 - 200 m NL Garçons

PAUSE 10 MINUTES

- 23 - 4 x 100 m 4N Filles
- 24 - 4 x 100 m 4N Garçons

Selon les engagements les horaires peuvent être modifiés

<p>10 août 2014 2 réunions</p>	<p>Coupe régionale interclubs minimes et moins des clubs de natation estivale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lieu : Sarlat (24) ■ Bassin : 25 m – 5 couloirs ■ <i>Compétition d'animation</i>
Conditions d'accès		
<p>Catégories d'âge : 15 ans et moins (1999 et après) filles et garçons Le pass'compétition natation course est obligatoire pour les nageurs nés en 2004 et 2005</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Équipes de 4 à 5 nageurs par équipe de club 	
Résultats		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Propositions extraNat : J - 12 (J : premier jour de la compétition) ■ Clôture des engagements : J - 4 jusqu'à J - 2 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr 	

Organisation : Comité de la Dordogne.

Gestion et Traitement informatique de la compétition assurés par le club organisateur
La création des compétitions fédérales sur ExtraNat sera faite par Marie-Claude

Date de la compétition

10 août 2014 à Sarlat (24)

Contenu du programme

- **Épreuves individuelles** (8 en filles et 8 en garçons)

50 m NL, 100 m NL, 200 m NL, 50 m Dos, 50 m Brasse, 50 m Papillon, 100 m 4 N, 200 m 4N.

Classement au temps.

- **Épreuves de relais** (2 en filles et 2 en garçons)

4x 50 m NL, 4 x 100 m 4N, (chaque relayeur effectue un 100 m 4 nages).(on utilisera l'intitulé et la cotation du relais
4 x100 m nage libre pour ce relais)

Classement au temps.

Jury

- **1 officiel pour 1 équipe**
- **2 officiels pour 2 équipes**
- **3 officiels pour 3 équipes**
- **4 officiels pour 4 équipes et +**

Le jury sera clos 40 minutes avant le début de la première épreuve. Les clubs devront envoyer la liste de leurs officiels sur un lien prévu à cet effet (des précisions seront données ultérieurement).

Dispositions particulières

Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour la Coupe régionale interclubs minimes et moins des clubs d'été lors de la saison sportive de leur transfert.

Mode de qualification

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Pour qu'une équipe soit classée, il est indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Chaque équipe est composée de quatre ou cinq nageurs, 1 seul nageur par épreuve.

Si l'équipe est composée de quatre nageurs, chaque nageur s'engage aux deux relais et à deux épreuves individuelles. Si l'équipe est composée de cinq nageurs, la composition de l'équipe est libre : maximum 2 courses individuelles par nageur.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs minimum).

Règlements et Calendriers 2014

Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats. .
Une deuxième et une énième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes.

Modalités d'engagements

Pour participer, le nageur doit avoir sa licence validée par le Comité Régional, statut "Oblitéré"

Engagements via l'application extraNat.

Classement spécifique à la compétition

Le classement par équipe sera établi par addition des points obtenus à la table de cotation FFN. **Les points des relais ne seront pas doublés.** Un classement féminin, masculin et général est publié.

Si un club engage plusieurs équipes, seule la première classée comptera pour les récompenses.

En cas d'égalité, le nombre de points obtenus aux deux relais départagera les clubs.

Par contre, les points de toutes les équipes engagées compteront pour le classement national des clubs.

Classement national des clubs en natation estivale

Le nouveau classement national des clubs en natation estivale prend en compte trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe (addition des interclubs minimales et moins et toutes catégories) ; un classement Élite issu des rankings de la saison en cours et du trophée national ; un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

Récompenses

Les trois premiers clubs seront récompensés en garçons et filles et recevront une coupe.

Le club vainqueur au classement général recevra la coupe **Jean REYNAL**

Programme Interclubs Minimales et moins des clubs d'été 2014 SARLAT (24) Dimanche 10 août 2014

1^{ière} Réunion

Rendez-vous 9h30

Début des épreuves 10h30

- 1 - 50 m Brasse Filles
- 2 - 50 m Brasse Garçons
- 3 - 100 m NL Filles
- 4 - 100 m NL Garçons
- 5 - 50 m Dos Filles
- 6 - 50 m Dos Garçons
- 7 - 100 m 4N Filles
- 8 - 100 m 4N Garçons

PAUSE 10 MINUTES

- 9 - 4 x 50 m NL Filles
- 10 - 4 x 50 m NL Garçons

2^{ième} Réunion

Début des épreuves

en fonction de la fin de la 1^{ière} réunion

- 11 - 200 m 4N Filles
- 12 - 200 m 4N Garçons
- 13 - 50 m Papillon Filles
- 14 - 50 m Papillon Garçons
- 15 - 200 m NL Filles
- 16 - 200 m NL Garçons
- 17 - 50 m NL Filles
- 18 - 50 m NL Garçons

PAUSE 10 MINUTES

- 19 - 4 x 100 m 4N Filles
- 20 - 4 x 100 m 4N Garçons

Selon les engagements les horaires peuvent être modifiés



FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION

AQUITAINE

NATATION ESTIVALE

Règlements et Calendriers 2014

Championnats d'Aquitaine des Clubs de natation estivale 2014

Samedi 23 août et Dimanche 24 août 2014

Serres-Castet (64) Bassin de 25 m. 5 couloirs

Organisation : Comité des Pyrénées Atlantiques.

Gestion et Traitement informatique de la compétition assurés par le Comité d'Aquitaine

PREAMBULE

Des modifications sont apportées aux modalités d'accès ainsi qu'aux modalités de participation aux Championnats Régionaux de natation estivale. Le programme des Régionaux est organisé au plus près du programme de la C.F.R. pour permettre la sélection sur le Championnat.

Un programme spécifique Benjamins et plus jeunes et de nouvelles modalités de qualification aux Régionaux.

LE CHAMPIONNAT REGIONAL NATATION ESTIVALE - GENERALITES

COMPETITIONS QUALIFICATIVES

Toutes les compétitions inscrites au calendrier sont qualificatives sous réserve que le jury soit conforme (2 officiels minimum par lignes)

LES EPREUVES

Epreuves individuelles

- 50m Pap, Dos, Br et NL Toutes les catégories
- 100m NL MINIMES ET +
- 200m NL Toutes les catégories
- 100m Pap, Dos et Br BENJAMINS ET +
- 100m 4N Toutes les catégories
- 200m 4N BENJAMINS ET +
- 400mNL MINIMES ET + (+BENJAMINS sous conditions particulières)

Epreuves de Relais

- 4x50m NL BENJAMINS et -
- 4x50m 4N BENJAMINS et -
- 4x100m NL MINIMES et +
- 4x100m 4N MINIMES et +
- 10x50m NL Toutes catégories

RECOMPENSES

- Minimes et + : Podium Minimes, Cadets et Toutes Catégories (les trois premiers seront récompensés)
- Benjamins : Classement combiné et classement par groupes de Spé
- 9-11 ans : Classement combiné
- Relais: Podium complet pour les épreuves de relais.

Les trois premiers en individuel et en relais seront récompensés

**PROGRAMME****SAMEDI Matin**

400m NL
100m 4N
50m Br
50m Pap
4x50m 4N Benj et moins
4x100m 4N Minimes et +

Samedi Après-Midi

50m NL
100m Dos
200m Br
100m Pap
4x50m NL Benj et moins
4x100m NL Minimes et +

DIMANCHE Matin

200m Dos
100m Br
200m NL

DIMANCHE Après-Midi

100m NL

200m 4N
50m Dos
10x50m NL TC

Modalités de participation :

- **11 ans et moins** * Chaque nageur participe aux 6 épreuves au programme
- * Un classement aux points est établi
-
- **Benjamins** * Chaque nageur qualifié doit participer
- _ aux 2 courses du < groupe Spé > pour lesquels il s'est qualifié
- _ et obligatoirement au 200 m NL et au 100 m 4 N
- _ Un nageur ne peut pas participer à plus de deux < groupes spé > soit un maximum de 6 courses
-
- **Minimes et plus** * Réalisation des minimas lors des compétitions qualificatives

Les engagements, voir le document "Traitement et Transmission informatique des compétitions des clubs d'été 2014"

Pour les droits d'engagement, se référer au règlement financier

Forfaits : Les clubs sont tenus de déclarer les forfaits avant le début de chaque réunion.

Officiels : Chaque club engagé pour ces épreuves devra fournir :

- **1 ou 2 nageurs = 1 officiel**
- **3 à 9 nageurs = 2 officiels**
- **plus de 10 nageurs = 3 officiels**

(nageurs engagés par réunion) sous peine d'une **de l'amende prévue sur le règlement financier**.

Le jury sera clos 40 minutes avant le début de la première épreuve. Les clubs devront envoyer la liste de leurs officiels sur un lien prévu à cet effet (des précisions seront données ultérieurement).

CHAMPIONNAT REGIONAL - MINIMES ET + (1999 ET AVANT)

qualification

La réalisation d'un temps de qualification ouvre droit à toutes les épreuves de la compétition (dans la limite du nombre d'épreuves prévu par le règlement de la compétition).

CHAMPIONNAT REGIONAL - BENJAMINS (2001 ET 2002)

Lors du Championnat Régional les épreuves sont regroupées en 5 "groupes de Spé"

- « Spé NL » = 50m et 200m,
- « Spé Dos » = 50m et 100m
- « Spé Brasse » = 50m et 100m
- « Spé Papillon » = 50m et 100m
- « Spé 4N » = 100m et 200m

Préalables à la qualification

Avoir nagé lors des compétitions qualificatives au moins 1 épreuve de **chaque groupe de spécialité**.

qualification

Grille de temps.

Les nageurs ayant réalisé au moins un temps de la grille correspondante sont qualifiés pour les Championnats Régionaux.

participation

Chaque nageur qualifié doit participer

- aux 2 courses du « groupe Spé » pour lequel il s'est qualifié

ET obligatoirement

- au 200mNL et au 100m 4N.

Un nageur ne peut pas participer à plus de deux « groupes spé » soit un maximum de 6 courses

Un nageur Benjamin peut participer au 400m NL sous réserve d'avoir réalisé le temps de qualification Minimes et + et sous réserve de participer au combiné. Il pourra alors être classé pour cette épreuve avec les Minimes lors du Championnat.

classement

Un classement combiné "nageur complet" sera établi à l'addition des points de 6 épreuves :

2 épreuves de 'spé 1' + 2 épreuves de 'spé 2' + 200mNL + 100m 4N

Un classement sera établi pour chaque groupe de spé à l'addition des points (5 podiums)

Un nageur qualifié sur un seul groupe de spé participera au groupe de spé et au 200m NL et 100m 4N mais ne pourra être classé au combiné.

TROIS EXEMPLES

1. Je fais le temps au 50m dos et au 50m brasse

➔ Je nagerai aux Championnats

Les 2 épreuves du Groupe Dos (50m Dos + 100m Dos) + les 2 épreuves du Groupe Brasse (50m Br + 100m Br) + le 200mNL + le 100m4N

➔ Je pourrai participer au classement Groupe de Spé Dos et Brasse

➔ Je pourrai participer au classement combiné

2. Je fais le temps au 50m Dos ou au 100m Dos ou aux 2 épreuves de Dos

➔ Je nagerai aux Championnats les 2 épreuves du Groupe Dos (50m Dos + 100m Dos) + le 200mNL + le 100m4N

➔ Je pourrai participer au classement du Groupe de Spé Dos

➔ Je ne pourrai pas participer au classement combiné

3. Je fais le temps au 100m 4N et au 50m NL

➔ Je nagerai aux Championnats les 2 épreuves du Groupe NL (50m NL + 200m NL) + les 2 épreuves du Groupe 4N

(100m4N + 200m4N)

→ Je pourrai participer au classement Groupe de Spé NL et 4N

→ Je pourrai participer au classement combiné

CHAMPIONNAT REGIONAL - 9 – 11 ANS (2003-2004-2005)

ETRE TITULAIRE DU PASS'COMPETITION POUR LES 2004 ET 2005

Préalables à la qualification

Avoir nagé au moins 4 épreuves sur les 6 au programme :

- 50m Pap
- 50m Dos
- 50m Brasse
- 50m NL
- 100m 4N
- 200m NL

qualification

Grille de temps.

Les nageurs ayant réalisé au moins deux temps de la grille correspondante sont qualifiés pour les Championnats Régionaux.

participation

Chaque nageur qualifié participe aux 6 épreuves au programme

classement

Un classement combiné à l'addition des points de 6 épreuves est établi.

PROGRAMME ET GRILLES DE TEMPS

		DAMES			MESSIEURS				
		9-11 ans	BENJ	MIN ET +	9-11 ans	BENJ	MIN ET +		
SAMEDI RV 8h30	Matin		6:46,90		400m NL		6:31,0		
		2:10,00	1:50,60	1:46,70	100m 4N	2:08,00	1:50,30	1:35,50	
		55,00	49,50	46,90	50m Br	55,00	49,30	40,60	
			50,20	44,40	50m Pap		50,20	35,40	
		4x50m 4N Benj et moins							
	4x100m 4N Minimes et +								
	Après-Midi	47,00	39,60	35,40	50m NL	47,00	38,20	30,10	
			1:42,00	1:35,20	100m Dos		1:39,70	1:24,70	
				3:38,20	200m Br			3:12,70	
			1:59,00	1:42,60	100m Pap		1:54,60	1:26,70	
4x50m NL Benj et moins									
4x100m NL Minimes et +									
DIMANCHE RV 8h00	Matin			3:21,80	200m Dos			3:02,0	
			1:47,10	1:43,30	100m Br		1:47,10	1:30,20	
		3:55,00	3:39,00	3:02,30	200m NL	3:52,00	3:30,00	2:39,60	
	Après-Midi			1:20,50	100m NL			1:08,90	
			3:33,10	3:18,70	200m 4N		3:29,10	2:55,70	
		59,00	48,10	44,10	50m Dos	59,00	48,10	40,20	
10x50m NL TC									

En bleu épreuves de la C.F.R.

SELECTION EQUIPES D'AQUITAINE

A l'issue des championnats d'Aquitaine des bassins d'été une sélection régionale sera constituée, par Mme Véronique Stephan, CTR Coordonnatrice, Loïc Peyres et Sarah Bill, pour participer à la Coupe de France des régions à SAINT PALAIS (64) les 30 ET 31 août 2014.

Cette sélection sera assise sur les performances réalisées lors des championnats régionaux, en amont un suivi du classement des nageuses et nageurs établi d'après les résultats obtenus lors des autres compétitions sera diffusé pour information.

La sélection sera rassemblée à St Palais, pour un stage préparatoire à partir du Mardi 26 Août. Possibilité de prise en charge dès le 25 août pour les nageuses et nageurs qualifiés des départements 24 et 33.

Un bus sera loué pour une journée afin de permettre une sortie.

L'encadrement : Véronique Stephan est désigné par le Comité régional

Chef de la délégation : Huguette Gaulin

Délégué fédéral : Daniel Rey

Cette sélection sera faite dans les catégories :

Garçons nés en 1997/ 1998 et 1999 / 2000

Filles nées en 1997/ 1998 et 1999 / 2000

sur les épreuves 100 m NL, 100 m Brasse, 100 m Dos, 100 m Papillon, 200 m 4N , 200 Dos , 200 Brasse, 50 NL , relais 4 x 100 m NL et 10 x 50 NL.

<ul style="list-style-type: none"> ■ Les samedi 30 août et dimanche 31 août 2014 ■ 3 réunions 	XVI^e Coupe de France minimes et cadets des Régions de natation estivale	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lieu : Saint-Palais (64) ■ Bassin : 25 m ■ <i>Compétition d'animation</i>
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Catégories d'âge : 14 ans, 15 ans, 16 ans, 17 ans (1999, 1998, 1997 et 1996) filles et garçons 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Minimes et cadets sélectionnés par la région compétition par équipes régionales 	
Engagements		Résultats
<ul style="list-style-type: none"> ■ Propositions extraNat : du 18/08/2014 au 27/08/2014 ■ Liste des engagés : 26/08/2014 ■ Réunion technique : 29/08/2014 – 18 h 30 (liste de départ) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr 	

Préambule

À l'instar de la Coupe de France des régions minimes - Trophée Jean-POMMAT pour les clubs annuels, les clubs d'été bénéficient de l'organisation d'une Coupe de France estivale réservée aux groupes d'âge minimes et cadets. Elle est traditionnellement programmée durant le dernier week-end du mois d'août. Dans le cadre du classement national des clubs de la natation estivale, elle sert à établir le classement Élite.

Contenu du programme

- **Épreuves individuelles** (9 en filles et 9 en garçons)
50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 100 m dos, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m brasse, 100 m papillon, 200 m 4 nages. *Classement au temps.*
- **Épreuves de relais** (2 en filles et 2 en garçons) 4 x 100 m 4 nages, 10 x 50 m nage libre. *Classement au temps.*
Les séries des épreuves individuelles et relais sont élaborées à partir des temps d'engagement (les temps d'engagement apparaîtront sur les fiches).

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les Règles FFN. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Les sélections régionales ne s'effectueront qu'avec des nageurs licenciés dans les clubs de natation estivale
Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour la Coupe de France estivale lors de la saison sportive de leur transfert.

Mode de qualification

Les régions possédant sur leur territoire des clubs d'été ont la responsabilité de composer et d'engager une équipe de nageurs et une équipe de nageuses, de 14-15 ans, nés en 1999-1998, et 16-17 ans, nés en 1997-1996.
Chaque équipe de comité sera représentée au maximum par deux nageurs dans l'épreuve individuelle de 50 m nage libre, par un nageur dans chaque épreuve individuelle de 100 m ou 200 m, et par une équipe dans chaque relais.
Un nageur ne pourra participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais.
Un nageur qui abandonnerait ou qui serait disqualifié ne marquera pas de point ; il en sera de même pour les relais.
Le relais 10 x 50 m nage libre sera composé obligatoirement de cinq nageurs cadets et cinq nageurs minimes. L'ordre des nageurs dans la composition de ce relais est laissé au libre choix des régions.

Modalités d'engagements

Laissé à l'initiative des comités régionaux, via l'interface de l'application extraNat. De plus, les responsables de région devront faire parvenir par fax au Comité régional du Midi-Pyrénées et au comité local d'organisation de la ville désignée, les documents suivants :

- le mardi 26 août 2014 précédant la compétition au plus tard : la liste nominative des nageurs composant l'équipe ;
- le mercredi 27 août 2014 précédant la compétition au soir au plus tard : la composition de leur équipe, y compris des relais.
-

Aucun frais d'engagement n'est perçu.

Classement spécifique à la compétition

L'attribution des points se fait à la place, avec comme référence le nombre de régions présentes. La première place par épreuve se voit attribuer un nombre de points égal à : $2 \times N^* + 2$, la seconde $2 \times N - 1$, la troisième $2 \times N - 2$, la quatrième $2 \times N - 3$, etc. Les points de relais sont doublés.

Il y aura un classement minimes filles, un classement minimes garçons, un classement cadettes, un classement cadets et un classement général mixte toutes catégories. Le relais 10 x 50 m nage libre ne sera pris en compte que pour le classement général final.

En cas d'égalité de points, les points obtenus par les relais départageront les équipes.

**Nombre de régions présentes.*

Classement national des clubs en natation estivale

Le nouveau classement national des clubs en natation estivale prend en compte trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe (addition des interclubs minimes et moins et toutes catégories) ; un classement Élite issu des rankings de la saison en cours et du trophée national ; un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

Récompenses

Sept coupes seront affectées par la FFN :

- une coupe à la première région au classement minimes filles ;
- une coupe à la première région au classement minimes garçons ;
- une coupe à la première région au classement cadettes ;
- une coupe à la première région au classement cadets ;
- une coupe à la première région au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories) ;
- une coupe à la deuxième région au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories) ;
- une coupe à la troisième région au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories).

Programme et horaires

Samedi 30 août 2014

1^{re} Réunion

Ouverture des portes : 9h00 – Début des épreuves : 10h00

- 50 NL minimales filles
- 50 NL garçons
- 50 NL cadettes
- 50 NL cadets
- 100 Dos minimales filles
- 100 Dos minimales garçons
- 100 Dos cadettes
- 100 Dos cadets
- 200 Brasse minimales filles
- 200 Brasse minimales garçons
- 200 Brasse cadettes
- 200 Brasse cadets
- 100 Papillon minimales filles
- 100 Papillon minimales garçons
- 100 Papillon cadettes
- 100 Papillon cadets

2^{ème} Réunion

Ouverture des portes : 14h30 – Début des épreuves : 16h00

- 200 Dos minimales filles
- 200 Dos minimales garçons
- 200 Dos cadettes
- 200 Dos cadets
- 100 Brasse minimales filles
- 100 Brasse minimales garçons
- 100 Brasse cadettes
- 100 Brasse cadets
- 200 NL minimales filles
- 200 NL minimales garçons
- 200 NL cadettes
- 200 NL cadets

ENTRACTE

- 4 x 100 4N minimales filles
- 4 x 100 4N minimales garçons
- 4 x 100 4N cadettes
- 4 x 100 4N cadets

Dimanche 31 août 2014

3^{ème} Réunion

Ouverture des portes : 8h30 – Début des épreuves : 9h30

- 1 100 NL minimales filles
- 2 100 NL minimales garçons
- 3 100 NL cadettes
- 4 100 NL cadets
- 5 200 4N minimales filles
- 6 200 4N minimales garçons
- 7 200 4N cadettes
- 8 200 4N cadets

ENTRACTE

- 1 10 X 50 NL filles
- 2 10 X 50 NL garçons

Meilleures Performances - Filles

Établies depuis les championnats d'Aquitaine 1993 – mise à jour à la fin de la saison 2013

En vert = meilleure performance réalisée de la coupe de France des régions

ÉPREUVE	10 ANS -	11 ANS	12 ANS	13 ANS	14 ANS	15 ANS	16 ANS	17 ANS	18 ANS +
50 NL	Thevenon Elisa Langon 08.08.10 40.48	Tauziet Maéva Tartas 04.08.13 33.85	Tauziet Maéva Tartas 04.08.13 33.85	Dargelos Léa Montpon 22.08.09 31.99 R	Marie Dit Bulot Harmony St J P Port 26.08.01 30.22	Dargelos Léa Barbezieux 27.08.11 29.46	Marie Dit Bulot Lucie Langon 20.08.00 29.95	Marie Dit Bulot Lucie Digoïn 24.08.02 29.90	Capdelacarere Sabine Serres-Castet 21.08.05 28.77
	Marie Dit Bulot Lucie Peyrehorade 26.08.95 1.20.71	Marie Dit Bulot Lucie Langon 25.08.96 1.11.56	Chanteux Adeline Peyrehorade 26.08.95 1.07.63	Marie Dit Bulot Lucie Sarlat 22.08.98 1.07.28	Marie Dit Bulot Lucie Sarlat 22.08.98 1.07.28	Marie Dit Bulot Lucie Segré 27.08.00 1.04.81	Marie Dit Bulot Lucie Segré 27.08.00 1.04.81	Marie Dit Bulot Lucie Segré 27.08.00 1.04.81	Capdelacarere Sabine Serres-Castet 20.08.05 1.04.32
200 NL	Chanteux Adeline Serres-Castet 29.08.93 2.53.70	Chanteux Adeline Serres-Castet 29.08.93 2.53.70	Ahadoberry Emma Serres-Castet 07.08.11 2.53.02	Lamothe Alicia Montpon 23.08.09 2.44.83	Lamothe Alicia Langon 08.08.10 2.30.20	Dayraut Claire Souillac 31.08.13 2.28.96	Trofin Mélissa Pouillon 21.08.06 2.28.89	Trofin Mélissa Pouillon 21.08.06 2.28.89	Capdelacarere Sabine Serres-Castet 21.08.05 2.27.30
	Chanteux Adeline Serres-Castet 29.08.93 6.03.71	Chanteux Adeline Montpon 28.08.94 5.31.29	Chanteux Adeline Peyrehorade 26.08.95 5.19.37	Chanteux Adeline Peyrehorade 26.08.95 5.19.37	Chanteux Adeline Peyrehorade 26.08.95 5.19.37	Chanteux Adeline Peyrehorade 26.08.95 5.19.37	Chanteux Adeline Peyrehorade 26.08.95 5.19.37	Chanteux Adeline Peyrehorade 26.08.95 5.19.37	Chanteux Adeline Peyrehorade 26.08.95 5.19.37
50 Pap	Ihidoï Leïre Langon 31.07.05 50.36	Bouchan Océane Pouillon 08.08.09 45.94	Tiziani Alexia Pouillon 05.08.12 41.50	Hatton Emma Tartas 04.08.13 33.08	Hatton Emma Tartas 04.08.13 33.08	Hatton Emma Tartas 04.08.13 33.08	Hatton Emma Tartas 04.08.13 33.08	Lamothe Alicia Montpon 25.08.13 32.93	DelRio Nuria Montpon 28.08.94 31.96
	Laporte Elsa Tartas 11.08.01 1.55.37	Tauziet Maéva Montpon 25.08.13 1.36.74	Chanteux Adeline Peyrehorade 26.08.95 1.27.15	Lamothe Alicia Pouillon 08.08.09 1.25.99	Dargelos Juliette Souillac 31.08.13 1.20.34	Lamothe Alicia Barbezieux 27.08.11 1.19.00	Lamothe Alicia Langon 19.08.12 1.17.56	Lamothe Alicia Souillac 31.08.13 1.15.48	DelRio Nuria Montpon 28.08.94 1.12.19
50 Dos	Ihidoï Leïre Langon 31.07.05 47.42	Caricaburu Ezritxu Pouillon 08.08.09 45.69	Bouchan Océane Grenade 17.07.10 39.19	Rambert Emma Langon 28.07.13 38.52	Bouchan Océane Langon 19.08.12 35.29	Bouchan Océane Langon 19.08.12 35.29	Bouchan Océane Langon 19.08.12 35.29	Bouchan Océane Langon 19.08.12 35.29	Laporte Elsa Bazas 16.08.09 34.51
	Chanteux Adeline Serres-Castet 29.08.93 1.41.29	Chanteux Adeline Montpon 28.08.94 1.26.07	Marie Dit Bulot Lucie Serres-Castet 23.08.97 1.20.95	Marie Dit Bulot Lucie Sarlat 22.08.98 1.19.15	Marie Dit Bulot Lucie Ser.Castet 28.08.99 1.17.41	Marie Dit Bulot Lucie Segré 27.08.00 1.15.34	Marie Dit Bulot Lucie Segré 27.08.00 1.15.34	Marie Dit Bulot Lucie Segré 27.08.00 1.15.34	DelRio Nuria Montpon 28.08.94 1.14.36
200 Dos	Bouchan Océane Bazas 23.08.08 3.51.02	Bouchan Océane Montpon 22.08.09 3.15.88	Bouchan Océane Grenade 14.08.10 3.01.84	Bouchan Océane Grenade 20.08.11 2.58.00	Bouchan Océane Langon 18.08.12 2.50.70	Bouchan Océane Langon 18.08.12 2.50.70	Bouchan Océane Langon 18.08.12 2.50.70	Bouchan Océane Langon 18.08.12 2.50.70	Bouchan Océane Langon 18.08.12 2.50.70
	Metayer Laure Peyrehorade 30.07.00 49.88	Tauziet Maéva Tartas 04.08.13 45.50	Bernatas Rebecca Pouillon 08.08.09 40.95	Bernatas Rebecca Langon 08.08.10 39.32	Trofin Melissa Serres-Castet 14.08.04 38.94	Trofin Melissa Serres-Castet 14.08.04 38.94	Trofin Melissa Serres-Castet 14.08.04 38.94	Bernatas Rebecca Bazas 11.08.13 38.58	Bernatas Rebecca Bazas 11.08.13 38.58
100 Brasse	Marie Dit Bulot Lucie Peyrehorade 26.08.95 1.40.81	Chanteux Adeline Montpon 28.08.94 1.34.41	Bernatas Rebecca Pouillon 08.08.09 1.29.59	Darretche Maritxu Artix 30.08.97 1.25.44	Darretche Maritxu Montpon 30.08.97 1.25.44	Bernatas Rebecca 18.08.12 1.24.16	Bernatas Rebecca Souillac 31.08.13 1.21.52	Bernatas Rebecca Souillac 31.08.13 1.21.52	Bernatas Rebecca Souillac 31.08.13 1.21.52
	Darretche Maritxu Montpon 28.08.94 3.41.16	Dublanc Aurelie Peyrehorade 23.08.97 3.25.21	Bernatas Rebecca St Palais 16.08.09 3.14.60	Darretche Maritxu Serres-Castet 23.08.97 3.07.63	Etchart Cecile Montpon 28.08.94 3.04.08	Darretche Maritxu Serres-Castet 28.08.99 3.00.13	Bernatas Rebecca Souillac 31.08.13 2.57.73	Bernatas Rebecca Souillac 31.08.13 2.57.73	Bernatas Rebecca Souillac 31.08.13 2.57.73
200 4 N	Marie Dit Bulot Lucie Peyrehorade 26.08.95 3.26.80	Chanteux Adeline Montpon 28.08.94 3.01.23	Chanteux Adeline Peyrehorade 26.08.95 2.49.67	Chanteux Adeline Peyrehorade 26.08.95 2.49.67	Chanteux Adeline Peyrehorade 26.08.95 2.49.67	Chanteux Adeline Peyrehorade 26.08.95 2.49.67	Bernatas Alicia Montpon 25.08.13 2.47.15	Lamothe Alicia Souillac 01.09.13 2.45.30	DelRio Nuria Montpon 28.08.94 2.37.20

Meilleures Performances - Garçons

Etablies depuis les championnats d'Aquitaine 1993 – mise à jour à la fin de la saison 2013

En vert = meilleure performance réalisée de la coupe de France des régions

EPREUVES	10 ANS -	11 ANS	12 ANS	13 ANS	14 ANS	15 ANS	16 ANS	17 ANS	18 ANS +
50 NL	Delaure Sébastien	Lartigau Thomas	Delaure Sébastien	Delaure Sébastien	Sauces Thibaut	Sauces Thibaut	Laulhere Pierre	Sauces Thibault	Le Goff Antoine
	Serres-Castet 18.08.07	Montpon 22-08-09	Montpon 22.08.09	Saint Palais. 21.08.10	Gramat 26.08.06	Serres-Castet 18.08.07	Serres-Castet 21.08.05	Quillan 29.08.09	Montpon 22.08.09
	38.28	35.50 TI 100NL	31.22 R	28.63 R	27.00	26.54	26.05	25.61	24.92 R
100 NL	Lartigau Thomas	Lartigau Thomas	Potard Julien	Delaure Sébastien	Delaure Sébastien	Sauces Thibaut	Toral Damien	Sauces Thibault	Le Goff Antoine
	St Jean Pied Port 09.08.08	Montpon 22-08-09	Montpon 28.08.94	Saint Palais. 21.08.10	Grenade 20.08.11	Pouillon 04.08.07	Gramat 26.08.06	Montpon 22.08.09	Montpon 22.08.09
	1.21.33	1.13.41	1.09.66	1.03.26	1.00.28	58.51	58.05	56.32	54.85 R
200 NL	Lartigau Thomas	Vogein Jon	Gastambide Mikel	Burguete Nicolas	Gastambide Mikel	Sauces Thibaut	Sauces Thibaut	Sauces Thibaut	Sauces Thibaut
	St Jean Pied Port 09.08.08	Pouillon 07.08.04	St Jean Pied Port 09.08.08	St Jean Pied Port 26.08.01	Sanvignes 28.08.10	Langon 25.08.07	Langon 25.08.07	Montpon 22.08.09	Montpon 22.08.09
	3.02.66	2.46.26	2.41.09	2.37.62	2.19.33	2.09.53	2.09.53	2.06.87	2.06.87
400 NL	Vogein Jon	Potard Julien	Potard Julien	Gastambide Mikel	De Carli Erwan	De Carli Erwan	Carbillet Sebastien	Carbillet Sebastien	Vogein Jon
	St Jean Pied Port 15.08.03	Serres-Castet 29.08.93	Montpon 28.08.94	Montpon. 22.08.09	Serres-Castet 29.08.93	Serres-Castet 29.08.93	Serres-Castet 23.08.97	Serres-Castet 23.08.97	Saint-Palais 30.07.11
	6.24.95	5.40.45	5.22.99	5.11.98	4.51.18	4.51.18	4.48.44	4.48.44	4.45.39
50 Pap	Vogein Jon	Lartigau Thomas	Berhondo Pierre Jean	Lartigau Thomas	Delaure Sébastien	Delaure Sébastien	Bordenave Maxime	Sauces Thibault	Bordenave Maxime
	Morlaas 02.08.03	Montpon 22-08-09	Langon 03.08.02	Serres-Castet 02.07.11	Grenade 21.08.11	Langon 19.08.12	St Jean Pied Port 09.08.08	Montpon 22.08.09	Montpon 11.08.13
	48.68	42.43 TI 100 Pap	39.61	35.13	30.96	29.43	27.94	27.12	27.00
100 Pap	Vogein Jon	Lartigau Thomas	Berhondo Pierre Jean	Delaure Sébastien	Toral Damien	Bordenave Maxime	Bordenave Maxime	Bordenave Maxime	Bordenave Maxime
	Morlaas 02.08.03	Montpon 22-08-09	Langon 03.08.02	Tartas 14.08.10	Langon 21.08.04	Langon 25.08.07	St Jean Pied Port 09.08.08	Montpon 22.08.09	Montpon 17.08.13
	1.48.48	1.32.22	1.28.62	1.18.15	1.14.64	1.07.37	1.04.66	1.02.57	1.00.16
50 Dos	Vogein Jon	Lartigau Thomas	Vogein Jon	Delaure Sébastien	Delaure Sébastien	Lartigau Thomas	Lartigau Thomas	Guicharnaud Marc	Burguete Nicolas
	Morlaas 02.08.03	Montpon 22.08.09	Langon 31.07.05	Grenade 17.07.10	Sore 14.08.11	Bazas 11.08.13	Bazas 11.08.13	Pouillon 05.08.12	Serres-Castet 07.08.11
	46.51	43.72	40.81	36.12	32.47	31.66	31.66	30.92	29.86
100 Dos	Butez Donovan	Lartigau Thomas	Gastambide Mikel	Delaure Sébastien	De Carli Erwan	Lartigau Thomas	Lartigau Thomas	Cazaux Benoit	Burguete Nicolas
	Sarlat 22.08.98	Montpon 22-08-09	Bazas 24.08.08	Saint Palais 22.08.10	Serres-Castet 29.08.93	Souillac 31.08.13	Souillac 31.08.13	Gramat 26.8.06	Bazas 24.08.08
	1.38.51	1.30.55	1.21.70	1.17.65	1.11.03	1.08.05	1.08.05	1.06.84	1.04.25
200 Dos	Lartigau Thomas	Gastambide Mikel	Gastambide Mikel	Burguete Nicolas	Toral Damien	Burguete Nicolas	Burguete Nicolas	Burguete Nicolas	Burguete Nicolas
	Bazas 23.08.08	Serres-Castet 18.08.07	Bazas 23.08.08	Serres-Castet 19.08.01	Surgeres 28.08.04	St Lo 31.08.03	Surgeres 28.08.04	Serres-Castet 20.08.05	Bazas 23.08.08
	3.25.17	3.17.30	2.57.22	2.50.48	2.38.26	2.32.30	2.29.28	2.26.54	2.23.15
50 Brasse	Lamothe Kelian	Dubernert Loic	Hustet Alexis	Deloubes Romain	Mallet Alexandre	Mazerolles Gregory	Mazerolles Gregory	Mazerolles Gregory	Mazerolles Gregory
	Grenade 17.07.10	Pouillon 04.08.07	Serres-Castet 06.07.13	Langon 21.08.04	Montpon 24.08.13	Serres-Castet 14.08.04	Serres-Castet 21.08.05	Pouillon 21.08.06	St Jean Pied Port 09.08.08
	49.50	48.85	43.15	37.64	36.21	34.42	32.90	32.34	31.22
100 Brasse	Hustet Alexis	Hustet Alexis	Deloubes Romain	Deloubes Romain	Deloubes Romain	Mazerolles Gregory	Mazerolles Gregory	Mazerolles Gregory	Mazerolles Gregory
	Bidache 13.08.11	Langon 18.08.12	Tartas 23.08.03	Langon 21.08.04	Serres-Castet 21.08.05	Surgeres 28.08.04	Peyrehorade 13.08.05	Gramat 26.08.06	Gramat 26.08.06
	1.46.23	1.40.65	1.32.70	1.20.32	1.17.62	1.13.65	1.13.65	1.09.92	1.09.92
200 Brasse	Deloubes Romain	Andreys Bastien	Andreys Bastien	Deloubes Romain	Deloubes Romain	Mazerolles Gregory	Mazerolles Gregory	Mazerolles Gregory	Mazerolles Gregory
	St Jean Pied Port 26.08.01	Montpon 28.08.94	Montpon 28.08.94	Langon 21.08.04	Serres-Castet 21.08.05	Surgeres 28.08.04	Serres-Castet 21.08.05	Serres-Castet 21.08.05	Serres-Castet 21.08.05
	3.43.86	3.06.42	3.06.42	2.53.88	2.51.29	2.47.16	2.39.73	2.39.73	2.39.73
200 4 N	Butez Donovan	Lartigau Thomas	Gastambide Mikel	Gastambide Mikel	Bordenave Maxime	Lartigau Thomas	Lartigau Thomas	Bordenave Maxime	Burguete Nicolas
	Sarlat 22.08.98	Montpon 22-08-09	Bazas 23.08.08	Montpon. 22.08.09	Gramat 26.08.06	Souillac 01.09.13	Souillac 01.09.13	Quillan 29.08.09	Montpon 22.08.09
	3.28.80	3.11.36	2.58.55	2.47.38	2.35.88	2.28.46	2.28.46	2.27.84	2.24.24

Règlements et Calendriers 2014

Communiqué Réglementation sportive Combinaisons Aréna

Pantin- mercredi 22 mai 2013

La Fédération Française de Natation a été alertée par la Fina et la société ARENA que les produits Powerskin Carbon Pro portant les codes d'identification FINA suivants :

AR220993 - combishort femme dos ouvert
AR220994 - combishort femme dos fermé
AR141364 - jammer hommes

Ne doivent plus être utilisés lors des compétitions internationales.

La Fédération vérifiera à l'Open de France de Vichy et lors des sélections nationales qu'aucun nageur n'utilise ce matériel.

Dans les compétitions internes (du niveau national à départemental) ne donnant pas lieu à sélections, le port de ces équipements est toléré jusqu'au lundi 22 juillet 2013.

Toutefois, aucun record de France, ni aucune meilleure performance française ne seront homologués avec le port des combinaisons incriminées.

Il appartient dès lors aux nageurs, à leurs entraîneurs et aux clubs d'agir en toute connaissance de cause, d'assumer d'accepter, à leurs risques et périls, les conséquences de leur choix.



